

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	05	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	13
ECONOMIE	12	RURAL	04	GOVERNANCE PUBLIQUE	05

N° 2311

24 Mai 2021

24 May 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01bis/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01(BIS)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOKITO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINEDUB - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-06-2021
2	Reference	013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITE GENERALE A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-06-2021
3	Reference	002/DC/MINCOM/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINCOM/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 RELATIF À LA POURSUITE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES DÉCONCENTRÉS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-06-2021
4	Reference	N° 00262/D/MINEPIA/SG/DAG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00262/D/MINEPIA/SG/DAG/2021 DU 12 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 01 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DES BACS PLASTIQUES ET INTRANTS POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	Reference	ADDITIF N°006 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°006 DU ___ 18/05/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CAY1ER/CIPM/2021 DU 19/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES DALOTS AU QUARTIER ETOUDI DERRIERE LE COMMISSARIAT (LOT1) – AU QUARTIER ETOA MEKI (LOT 2) –AU CARREFOUR SORCIER (LOT 3) - AUQUARTIER ZOATOUPSI EKOMBITIE (LOT 4) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DEYAOUNDE 1ER
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	008/DG/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/DG/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM1/CIPM-SCDP/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D' ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS FERS DES SITES SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI, FUEL DEIDO ET BONABÉRI À DOUALA, NSAM ET OLEZOA À YAOUNDÉ, BEFABO ET NGAOUNDÉRÉ.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
7	Reference	10/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE EKOUKOUT - ETOH - CARREFOUR MEDIMIKOUM COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
8	Reference	07/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONN°001/DC/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ D'AFANLOUM, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
9	Reference	006/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 19 MAI 2021,RELATIF A LA REHABILITATION DE DEUX SALLES DE REUNIONS DU BATIMENT R+1 DE MVOGT BETSI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2021
10	Reference	095/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 du 17-05-2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 095/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 17-05-2021 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-06-2021
11	Reference	ADDITIF N° 002 A/S 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2020 DU 28/04/2021 POUR LE NETTOYAGE DES BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	02/C/C/BOK/SG/21 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
13	Reference	N° 00256/D/MINEPIA/SG/DAG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00256/D/MINEPIA/SG/DAG/2021 DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 17 MARS 2021 RELATIF À L'ACQUISITION ET PREPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
14	Reference	001002/D/MINFOPRA/SG/DAG Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001002/D/MINFOPRA/SG/DAG DU 18 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° S2/43/002/AOIR/MINFOPRA/CIPM/2021 DU 01/02/2021 PASSÉ APRÈS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL N°S2/43/016/AMII/MINFOPRA/2020 DU 18/08/2020 RELATIF À LA CONCEPTION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA MISE EN SERVICE DES FONCTIONNALITÉS DE BASE DU NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES II) PROPRE À L'ETAT DU CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	Reference	°008/DA/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°008/DA/DG/CM-SCDP/2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
16	Reference	001/INJS/CIPM Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/INJS/CIPM 2021 DU 24 MAI 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	Reference	08/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	002-2021/COM-LOBO/SG/CIPM Lire
	Titre/objet	LES SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION (DC) N° 02/DC/COM-LOBO/SG/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE LOBO, SONT INFORMÉS QUE FAISANT SUITE À LA LETTRE N°324/L/ARMP/CCRMP/CCR/CCRA/CSE/ETO.AMFF/2021 DU 11 MAI 2021, LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SERONT PORTÉES À LA PROCÉDURE :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	N°007/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMJP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMJP DU 21 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/BUNEC/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	005/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE DESCENTE 8ÈME (MARCHÉ DES CHÈVRES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	17-06-2021

21	Reference	006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 25 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE BRIQUETERIE-MEBAN (DESCENTE TONTON BAR – HÔPITAL BETHESDA)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	18-06-2021

22	Reference	006/AONO/CDME/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATFONAL OUVERT N°006/C.DME/CIPM/2021 DU 17/05/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À OULMENDAMBA DANS LACOMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST(LOT UNIQUE).FINANCEMENT: BUDGET D'LNVESTISSEMENT PUBLIC--MINEE-EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 22 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021 Lire Titre/objet 22 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 26/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU AU CENTRE ADMINISTRATIF DE BOKITO (PHASE 2), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference N°039/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 Lire Titre/objet DECISION N°039/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE – COMMANDE RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DES BUREAUX ANNEXES ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LA PÉRIODE DU 1ER MAI AU 31 DÉCEMBRE 2021 N°001/DCG/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 07/04/2021. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N° 003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 21 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 26 MARS 2021 POUR L'ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2021 DU 12 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 01 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DES BACS PLASTIQUES ET INTRANTS POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference ADDITIF N°001 A/S 009/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 Lire Titre/objet ADDITIF DE L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 03/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference 008/DG/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°008/DG/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM1/CIPM-SCDP/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D' ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS FERS DES SITES SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI, FUEL DEIDO ET BONABÉRI À DOUALA, NSAM ET OLEZOA À YAOUNDÉ, BEFABO ET NGAOUNDÉRI. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	D13-127/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-127/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/D13-14/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 25 JANVIER 2021.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

30	Reference	010/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RÉSERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN ET DE REVAMPING DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMION-CITERNE (PCCC) PARTIELLEMENT RÉALISÉS AU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI À DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

31	Reference	001003/D/MINFOPRA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001003/D/MINFOPRA. DU 18 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° S2/43/001/AONO/MINFOPRA/CIPM/2021 DU 01/02/2021 RELATIF À L'ASSISTANCE À LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES II) PROPRE À L'ETAT DU CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	N°007/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMJP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMJP DU 21 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/BUNEC/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

33	Reference	ADDITIF N° 007 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 007 DU 24/05/2021 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CAY 1ER/2021 DU 19/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

34	Reference	ADDITIF N° 009 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 009 DU 24/05/2021 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CAY 1ER/2021 DU 20/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) PICK UP POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°02 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°02 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/ APME/DG/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

36	Reference ADDITIF N° 008 Lire Titre/objet ADDITIF N° 008 DU 24/05/2021 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08/AONO/CAY1ER/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHATEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 AU QUARTIER EMANA –BUEA(LOT 1) AU QUARTIER MANGUIER-MBALLA 4 (LOT2) AU QUARTIER EMANA-SUPER GARAGE (LOT3) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

37	Reference 09/A/SG/CAFAN Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08 / 04 / 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SALLE DE CLASSES A L'EP D'EKOUMDOUMA 2 DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

38	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DEMANDE DE COTATIONN° 21-0001/DC /APME/CIPM/2021 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE DIESEL INSONORISE AVEC INVERSEUR A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINPMEESA – CONTRAT PLAN – EXERCICE 2021 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference 00048/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 Lire Titre/objet DECISION NO 00048/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 DU 19 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0002/AONO/MINAC/CIPM/2021 DU 26/03/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE AU MUSÉE NATIONAL. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference 00045/DC/MINFI/CIPM-DGI/2021 du 18 MAI 2021 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 00045/DC/MINFI/CIPM-DGI/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR POUR LE COMPTE DU CENTRE DIVISIONNAIRE DES IMPÔTS DE YAOUNDE PREMIER Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 16-06-2021
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	N°010/DC/FEICOM/CIPM 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°010/DC/FEICOM/CIPM 2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DU PARC INFORMATIQUE AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-06-2021

42	Reference	014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/05/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/05/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-06-2021

43	Reference	012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LA L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-06-2021

44	Reference	001BIS/DC/CEBONE/CIPM/2021 DU 01/05/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001BIS/DC/CEBONE/CIPM/2021 DU 01/05/2021 ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DES PAVES COMPOSEE D'UNE AIRE DE STOCKAGE DES MATERIAUX, D'UN ESPACE POUR FABRICATION, D'UN ESPACE D'ESPOSITION, D'UN VESTIAIRE, D'UN BUREAU, D'UN MAGASIN D'UN BLOC TOILETTES , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE EBONE I PNDP III (C2D III)DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): 120 JOURS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-05-2021

45	Reference	N°004/D/BUNEC/DG/ DAF/ SDRFM/CSMA/NMJP Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/BUNEC/DG/ DAF/ SDRFM/CSMA/NMJP DU 21 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/BUNEC/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	006/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	N°005/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 19-03-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX LOTS DISTINCTS DES BÂTIMENTS A AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.- LOT 1 : DE DEUX (02) LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES,- LOT 2 : DE SIX (06) BLOCS DE TOIS (03) BOUTIQUES CHACUN AVEC UN BLOC DE TOILETTES PUBLIQUES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	010/DA/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°010/DA/DG/CM-SCDP/2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

48	Reference	01 /C/C/BOK/SG/21 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE,
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

49	Reference	00011/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 00011/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 19 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0002/AONO/MINAC/CIPM/2021 DU 26/03/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE AU MUSÉE NATIONAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

50	Reference	009/DA/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°009/DA/DG/CM-SCDP/2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

51	Reference	N°011/DC/FEICOM/CIPM /2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°011/DC/FEICOM/CIPM /2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DES INSTRUMENTS DE MESURE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	02/ADCO/C/C/BOK/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°02/ADCO/C/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DU MATERIEL RELATIF AU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP/MINEDUB – EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-06-2021

53	Reference	003/DC/MINCOM/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINCOM/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 RELATIF À LA POURSUITE DE L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINCOM EN MOBILIER DE BUREAU
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-06-2021

54	Reference	N° 00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2021 du 10 mai 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2021 DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 17 MARS 2021 RELATIF À L'ACQUISITION ET PREPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	003/AC/CK/CIPM-KPTAMO-AG/2021 Lire
	Titre/objet	POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	26-05-2021

56	Reference	009/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE 470 MÈTRES LINÉAIRES (ML) DE CLÔTURE EN BÉTON ARMÉ ET 100 MÈTRES LINÉAIRES (ML) EN AGGLOS BOURRÉS AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

57	Reference	009/AMI/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 19/05/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/AMI/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 19/05/2021 RELATIF À LA PRÉ QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	D1/22/092/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D1/22/092/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO DU 18 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	010/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RÉSERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN ET DE REVAMPING DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMION-CITERNE (PCCC) PARTIELLEMENT RÉALISÉS AU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI À DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

60	Reference	21/DM/C/BOK/SG/CIPM/M/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 26/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU MARCHÉ DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

61	Reference	009/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE 470 MÈTRES LINÉAIRES (ML) DE CLÔTURE EN BÉTON ARMÉ ET 100 MÈTRES LINÉAIRES (ML) EN AGGLOS BOURRÉS AU DÉPÔT SCDP DE BESSÉNGUE À DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

62	Reference	N°004/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE – COMMANDE SUITE À LA DEMANDE DE COTATIONS N°001/DCG/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 07/04/2021, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DES BUREAUX ANNEXES ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LA PÉRIODE DU 1ER MAI AU 31 DÉCEMBRE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

63	Reference	06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ROUTIER BALAMBA - KANANGA 12 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	18-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	D1/22/091/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D1/22/091/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO DU 18 MAI, 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

65	Reference	003/AONO/C-BKA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/C.BASCHEO/CIPM/2021 DU 06/05/2021 POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR TONDIRE - CARREFOUR BASCHEO (6,100KM) AVEC LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	31-05-2021

66	Reference	ADDITIF 2 N° 22 /AD/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 N° 22 /AD/C-AYOS/2021 DU 15 MAI 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BÂTIMENT D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAMVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS. EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

67	Reference	ADDITIF 2 N°21 /AD/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 N°21 /AD/C-AYOS/2021 DU 15 MAI 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOCAL DEVANT ABRITER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE DE LA MAIRIE D'AYOS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

68	Reference	ADDITIF 2 N° 19 /AD/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 N° 19 /AD/C-AYOS/2021 DU 15 MAI 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS. EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

69	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 DU 15/04/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	N°13/DM/C/MAT/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPAL N°13/DM/C/MAT/SG/2021 CONSTATANT INFRUCTUEUX DE L'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 25 FÉVRIER 2021 LOT 01 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LISSE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
71	Reference	04/IRAD/DG/D F/S BF/Se/B M/05/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION 04/IRAD/DG/D F/S BF/SE/B M/05/2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX EI ANNULÉ L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAÎNE DE TRANSFORMATION DE CAFÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IRAD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
72	Reference	N°00000010/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000010/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NTOUESSONG IV-CARREFOUR ANDON-NKOLTSIT-CARREFOUR MBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOAFINANCEMENT : BIP MINTP – EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
73	Reference	N°00000035/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000035/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT SUSPENSION DES ACTES DE PROCEDURE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
74	Reference	N°0832-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0832-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/HGY/CIPM/21 DU 15 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
75	Reference	N°0831-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0831-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/HGY/CIPM/21 DU 15 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

76

Reference [N° 00123/021/DM/CAY7/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00123/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

77

Reference [N°00129/021/DM/CAY7/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00129/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

78

Reference [N°00000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA,DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEDUB – EXERCICE 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

79

Reference [N°0829-021/D/MSP/HGY/CIPM/21](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0829-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGY/CIPM/21 DU 22 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

80

Reference [N° 00128/021/DM/CAY7/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00128/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

81

Reference [N°00000038/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00000038/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

82	Reference N°00000014/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000014/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET T2 : EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOAFINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

83	Reference N°00000039/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000039/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

84	Reference N°00000036/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000036/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

85	Reference N°_004_/21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire
Titre/objet	DÉCISION N°_004_/21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

86	Reference N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB..
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-06-2021

87	Reference N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

88

Reference [N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'ACHAT DES TRICYCLES A TROIS ROUES ET CASQUES DE PROTECTION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB,DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-06-2021

89

Reference [N°16/AONO/C-AYOS/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°____16____/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 18-06-2021

90

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CAY 1ER/ CIPM /21 DU 31/03/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE À BILIK-PHASE I DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

91

Reference [N°02/DC/CMAT/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CMAT/CIPM/2020 DU 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-06-2021

92

Reference [Communiqué N°00126](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°00126 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MINKOAMEYOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

93

Reference [Communiqué N°000127](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°000127 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

94	Reference	N°0828-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0828-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGY/CIPM/21 DU 22 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
95	Reference	N°04 /IRAD/DG/D F/S BF/S /e4M/05/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°04 /IRAD/DG/D F/S BF/S /E4M/05/2021 DÉCLARANT INFRACTUEUX ET ANNULÉ L'AVIS D'APPEL D'OFF N°15OFIA0 O/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM /BDPM/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAÎNE DE TRANSFORMATION DE CAFÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IRAD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
96	Reference	N°00000037/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000037/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NTOUESSONG IV-CARREFOUR ANDON-NKOLTSIT-CARREFOUR MEBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
97	Reference	N°00000040/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000040/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET T2 : EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
98	Reference	N°00000013/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000013/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET T2 : EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [N°00000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021](#) [Lire](#)**99****Titre/objet**

COMMUNIQUE N°00000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINH DU- EXERCICE 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures**Date de cloture** N/A**Reference** [14/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2021](#) [Lire](#)**100****Titre/objet**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR LES L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS SEMI-DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BANANE INTER-LISSE- LIMITE BOTMAKAK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** 22-06-2021

COMMUNE DE BOKITO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01(BIS)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
BILINGUE DE BOKITO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINEDUB - EXERCICE
2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Gouvernement Camerounais à travers le Maire de la Commune de Bokito, Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique BILINGUE de BOKITO.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier d'Appel d'Offres et comprennent principalement :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- L'électricité ;
- Peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **17 000 000 (DIX-SEPT Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire **5515 197 01 641114 2222 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bokito dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Bokito (service des marchés publics), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente Mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Bokito**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de Bokito, service des marchés publics au plus tard le **18/06/2021 à 13 heures** heure locale.

Toute offre non produite en sept (**07**) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

Chaque offre devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 21/05/2021 Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique BILINGUE de BOKITO dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (**03**) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **340.000 (trois cent quarante mille) Francs CFA** et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18/06/2021 à 14 heures**, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie de Bokito, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

13.1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
3. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
4. La note technique inférieure à 70% de oui.
5. L'absence de caution de soumission

1.2. Critères essentiels

- 1- Référence de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages de la lettre commande enregistrée) + procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable : au moins une référence en cours de trois dernière années)
- 2- Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- 3- Surface financière (minimum égal a 50% du montant de l'offre TTC)
- 4- Qualité du personnel (copies certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation disponibilité, expérience professionnel d'encadrement).
- 5- Délais d'exécution ;
- 6- Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4x4 camion, disponibilité du matériel et d'équipement essentiel).
- 7- Cahier de clauses administratives particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.
- 8- Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bokito. Pour tout acte de corruption, envoyez s'il vous plait un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE COMPTABILITE GENERALE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE
DOUALA - EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202153012730067201000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour L'acquisition et l'installation d'un logiciel de comptabilité générale à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en L'acquisition et l'installation d'un logiciel de comptabilité générale dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de vingt millions (20 000 000) FCFA. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N° 202153012730067201000** de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un **(01) lot** unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202153012730067201000**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **14/06/2021 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE COMPTABILITE GENERALE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA.**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **DEUX (02) mois** dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est fixé à **quatre cent mille (400 000) FCFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premières catégories ou Assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE COMPTABILITE GENERALE A L'HOPITAL GYNECO-OBS
TETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **14/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page.
- La preuve d'avoir effectué un marché similaire dans une structure hospitalière de 1er ou 2e catégorie (bon de commande administratif ou lettre commande avec procès-verbal de réception technique et/ou définitif)

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	Nbre de OUI
Présentation de l'offre	01
PROFIL DES TECHNICIENS	03
Délai de livraison	01
le service après-vente	02
satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente ET LE PROFIL DES TECHNICIENS	01
TOTAL	08

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante, totalisant au moins 7 OUI sur 8 et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309. **NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

DOUALA le 24 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINCOM/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 RELATIF À LA POURSUITE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES DÉCONCENTRÉS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 17 228 04 340010 2260

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Communication lance, un avis de consultation pour la poursuite de l'acquisition du matériel de bureau pour les services déconcentrés du Ministère de la Communication, sur financement du Budget d'Investissement Public, exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition du matériel de bureau suivant le descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, sont financées sur le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Communication de l'exercice 2021, Imputation **55 17 228 04 340010 2260**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation pourra être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics sis à l'Immeuble abritant les services centraux du Ministère de la Communication, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Ce dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, sis à l'Immeuble principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication, sur présentation de l'original d'une quittance de **quarante-cinq (45 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère de la Communication, au plus tard le **Mercredi 23 juin 2021 à 13 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et portera la mention :

« *DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINCOM/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 relatif à la poursuite de l'acquisition du matériel de bureau pour les services déconcentrés du Ministère de la Communication*
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (MINFI).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

NB : Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **Mercredi 23 juin 2021 à 14 heures**, heure locale, dans la salle de conférences au 1^{er} étage du bâtiment principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication à Yaoundé.

13. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques et de la présentation ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Ensuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Absence de caution de soumission ;
- Défaut de production ou de conformité dans un délai de 48h de l'une des pièces du dossier administratif absente ou jugée non conforme ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect des spécifications technique d'au moins 2 matériels (proposition technique B1) ;
- Non-conformité du modèle de soumission et du cadre du Devis Descriptif, Quantitatif et Estimatif ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Note technique inférieure 80% de oui des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel, et de la Maintenance, Service des Marchés Publics sis à l'Immeuble principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le *MINISTRE*

SADI René Emmanuel

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00262/D/MINEPIA/SG/DAG/2021 DU 12 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 01 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DES BACS PLASTIQUES ET INTRANTS POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,****Vu** la Constitution ;**Vu** la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;**Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**Vu** le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;**Vu** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;**Vu** le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;**Vu** le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;**Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;**Vu** la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2021.**Considérant** le dossier d'appel d'offres national ouvert n°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 du 01 avril 2021 relatif à l'acquisition des bacs plastiques et intrants pour la promotion de l'aquaculture familiale.**DECIDE :****Article 1^{er}** : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets DADY ET FRERES, BP : 493 Yaoundé	Quatre-vingt-un millions sept cent treize mille six cent soixante-dix-huit (81 713 678)	DPAIH sise à Mvog-Betsi / Yaoundé	Quatre-vingt-cinq (85) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Mai 2021

Le **MINISTRE****DR TAIGA**

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N°006 DU ___ 18/05/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CAY1ER/CIPM/2021 DU 19/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES DALOTS AU QUARTIER ETOUDI DERRIERE LE COMMISSARIAT (LOT1) – AU QUARTIER ETOA MEKI (LOT 2) –AU CARREFOUR SORCIER (LOT 3) - AU QUARTIER ZOATOUPSI EKOMBITIE (LOT 4) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DEYAOUNDE 1ER

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La consistance desdits travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- les travaux préparatoires- déplacement des réseaux- aménagement particulier- terrassement- assainissement eaux pluviales- protection du talus
	<p>Lire plutot</p> <p>Consistance des Travaux:</p> <p>La consistance desdits travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- les travaux préparatoires- déplacement des réseaux- aménagement particulier- Terrassement- assainissement eaux pluviales- Protection des talus <p>NB : Les informations détaillées sur les travaux à exécuter sont contenues dans le devis quantitatif et estimatif et le Cahier des Clauses Techniques Particulières. Aussi L'entreprise qui soumissionne pour les 4 lots devra fournir autant de personnels, matériels que de lots:</p> <p>Report de la date d'ouverture et de dépouillement des offres au jeudi 27 mai 2021 à 13 heures</p> <p>Le reste sans changement</p>

2	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministère des finances (la liste figure dans la pièce 14 du DAO), dont le montant par lots et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres est de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lot 1 : 202 135 FCFA- Lot 2 : 300 002 FCFA- Lot 3 : 157 441 FCFA- Lot 4 : 540 510 FCFA

2 Cautionnement Provisoire**Lire plutot**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministère des finances (la liste figure dans la pièce 14 du DAO), dont le montant par lots et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres est de :

- Lot 1 : 202 135 FCFA
- Lot 2 : 300 002 FCFA
- Lot 3 : 157 441 FCFA
- Lot 4 : 540 409 FCFA

LE RESTE SANS CHANGEMENT

3 Critères d'évaluation**Au lieu de ...****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

1. Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.
2. Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;
3. fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
5. Absence des attestations de capacité financière d'un montant minimum :

- Lot1 : 15 000 000 FCFA
- Lot 2 : 20 000 000 FCFA
- Lot 3 : 10 000 000 FCFA
- Lot 4 : 30 000 000 FCFA

1. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- | | |
|---|-----------|
| 1. Présentation générale de l'offre | oui/non ; |
| 2. Qualification et expérience du personnel technique | oui/non ; |
| 3. Moyens matériels | oui/non ; |
| 4. Propositions techniques et méthodologiques | oui/non ; |
| 5. Les références du soumissionnaire | oui/non ; |
| 6. Délai d'exécution | oui/non. |

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

3 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- | | |
|---|-----------|
| 1. Présentation générale de l'offre | oui/non ; |
| 2. Qualification et expérience du personnel technique | oui/non ; |
| 3. Moyens matériels | oui/non ; |
| 4. Propositions techniques et méthodologiques | oui/non ; |
| 5. Les références du soumissionnaire | oui/non ; |
| 6. Délai d'exécution | oui/non. |

Le non-respect de 70% soit 16/24 des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

Le reste sans changement

4 Autres

Au lieu de ...

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 35 : Règlement des travaux

35.3. Décompte final

Le cocontractant de l'administration dispose d'un délai de cinq (05) jours pour transmettre le projet au Maître d'Œuvre, après la date de réception provisoire des travaux. Après achèvement des travaux et dans un délai maximum de deux jours après la date de réception provisoire, le cocontractant établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des travaux effectivement réalisés qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché dans son ensemble. Ce projet de décompte final, une fois accepté ou rectifié par le Maître d'œuvre devient final. Il sert à l'établissement de l'acompte pour solde du marché, établi dans les mêmes conditions que celles définies pour l'établissement des décomptes mensuels. Il est soumis au visa préalable du Ministre en charge des Marchés Publics avant transmission à l'organisme payeur.

Lire plutot

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 35 : Règlement des travaux

35.3. Décompte final

Le cocontractant de l'administration dispose d'un délai de cinq (05) jours pour transmettre le projet au Maître d'Œuvre, après la date de réception provisoire des travaux. Après achèvement des travaux et dans un délai maximum de deux jours après la date de réception provisoire, le cocontractant établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des travaux effectivement réalisés qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché dans son ensemble. Ce projet de décompte final, une fois accepté ou rectifié par le Maître d'œuvre devient final. Il sert à l'établissement de l'acompte pour solde du marché, établi dans les mêmes conditions que celles définies pour l'établissement des décomptes mensuels. Il est soumis au visa préalable du MINMAP avant transmission à l'organisme payeur.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie



SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°008/DG/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM1/CIPM-SCDP/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D' ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS FERS DES SITES SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI, FUEL DEIDO ET BONABÉRI À DOUALA, NSAM ET OLEZOA À YAOUNDÉ, BEFABO ET NGAOUNDÉRÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE_ COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés relatif à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note technique (sur 100)	Montant TTC (en F CFA)	Observation
1	STE NASMO SARL B.P : 6972 Douala- CAMEROUN	80%, soit 4 critères essentiels validés sur 5	39 57 1 633	Adjudicataire pour Avoir présenté l'unique offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise NASMO SARL est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP <Cellule des Marchés> pour établissement du marché correspondant.

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE D'AFANLOUM

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021
DU 08/04/2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX REHABILITATION DU
TRONÇON DE ROUTE EKOUKOUT - ETOH - CARREFOUR MEDIMIKOUM COMMUNE D'AFANLOUM,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AFANLOUM le 24 Mai 2021

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRÉ D'AFANLOUM, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Afanloum au plus tard le 19/05/2021 à 11 Heures locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :</p> <p>CONSULTATION N°001/DC/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRÉ d'afanloum, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE « À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Afanloum au plus tard le 27/05/2021 à 11 Heures locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :</p> <p>CONSULTATION N°001/DC/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRÉ d'afanloum, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE « À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront dépouillées le 19/05/2021 à 12 Heures dans la salle des actes de la Commune d'Afanloum par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Afanloum siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront dépouillées le 27/05/2021 à 12 Heures dans la salle des actes de la Commune d'Afanloum par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Afanloum siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p><u>PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence de la caution de soumission -Fausse déclaration ou pièce falsifiée -Le non-respect de 80% des critères essentiels -Absence d'un prix unitaire quantifié <p><u>principaux critère de qualification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Référence de l'entreprise ; b) Conformité aux spécifications techniques ; c) Le service après-vente ; d) Le délai de garantie ; e) Le délai de livraison ; f) Présentation de l'offre ; g) Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ; h) Présentation de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ; i) Visite de site ; j) Méthodologie ; k) Personnel (instrumentiste).
	<p>Lire plutot</p> <p><u>PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence d'un prix unitaire quantifié -absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>a/n</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>du projet de LETTRE-COMMANDE</u></p> <p>Au lieu de :</p> <p>ARTICLE 4 : TEXTES GENERAUX</p> <p>12. La Circulaire N°00008349/C/MINFI des 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020.</p> <p>Lire :</p> <p>ARTICLE 4 : TEXTES GENERAUX</p> <p>12. ANNULE</p>

AFANLOUM le 24 Mai 2021

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 19 MAI 2021, RELATIF A LA REHABILITATION DE DEUX SALLES DE REUNIONS DU BATIMENT R+1 DE MVOGT BETSI.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 31 409 13 340010 2230.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer le cadre de travail des services centraux, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales lance, sur financement du Budget d'Investissement Public, exercice 2021, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de deux (02) salles de réunions du bâtiment R+1 sise à Mvog Betsi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Décapage général des revêtements sol et mortier de forme des deux pièces ;
- Pose de carreaux gré cérame et carreaux pour peintes en pied de mur ;
- Canalisation électrique sous dallage ;
- Pose des rideaux en tissus sur supports métalliques pour fenêtre ;
- Pose des allèges de murs en P V C ;
- Fourniture de fauteuil de direction ;
- Nettoyage et évacuation des déchets à la décharge publique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) F CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire : 55 31 409 13 340010 2230.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé Téléphone : 222 22 45 41 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé Téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être parvenue au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé
Téléphone : 222 22 45 41, au plus tard **le 29 juin 2021 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 19 MAI 2021,
RELATIF A LA REHABILITATION DE DEUX SALLES DE REUNIONS DU BATIMENT R+1 DE MVOG BETSI
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux de réfection est de **Trois (03) mois** à partir de la notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un Etablissement financier agréé par le Ministère chargé des finances d'un montant de **quatre cent mille (400 000) F CFA**.

Cette caution sera valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps, le 29 juin 2021 à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEPIA dans la salle de conférence du service des marchés publics sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

13. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse(s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Non-respect des modèles des pièces ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur ;
- Non satisfaction d'au moins 7 critères sur 9 des critères essentiels.

2 Les principaux critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Attestation de surface financière ? à dix (10) millions de F CFA ;

2. Références générales de l'entreprise et dans le domaine justifiées

Le soumissionnaire produira la preuve d'avoir déjà exécuté au moins deux marchés similaires sur cinq ans, avec le montant desdits marchés, les coordonnées des responsables du projet ou du Maître d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres commande première et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution des marchés) ;

3. Expérience du personnel d'encadrement : au moins 5 ans dans le domaine

pour chacun (CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée Attestation de présentation de l'original du diplôme). Conducteur des travaux (Ingénieur des travaux de Génie Civil/Génie Rural) et du chef de chantier (Technicien Supérieur GC/GR), techniciens : BAC F3, BT ;

4. Personnel Administratif : Le Diplôme BACC, 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée Attestation de présentation de l'original du diplôme ;

5. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés : Pick-up de liaison en propriété ou en location (joindre carte grise légalisée) et le petit matériel de chantier ;

6. Méthodologie et organisation du chantier (suivi des travaux, cohérent du chronogramme, compréhension du projet, cohérence des sous détails des prix, absence d'un sous détail de prix essentiel) ;

7. Présentation de l'offre ;

8. Visite du site signée sur l'honneur ;

9. Respect des délais prescrits par le maître d'ouvrage.

NB : Les offres n'ayant pas satisfait à au moins 7 sur 9 Oui de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPIA.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »./-

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MINISTRE

DR TAIGA

PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 095/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021
DU 17-05-2021 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE
DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte du Port Autonome de Douala (PAD), un Appel d'Offres National Ouvert pour les prestations de restauration du personnel du Port Autonome de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations concernent :

- L'approvisionnement en denrées alimentaires et boissons ;
- L'entreposage des denrées dans les réserves existantes ;
- La préparation des repas hors ou dans les cuisines du PAD ;
- La distribution des repas dans les deux cantines du PAD ;
- L'entretien des installations mises à disposition ;
- Le respect de la composition des menus ;
- Le contrôle des accès aux cantines (la priorité étant accordée au personnel du PAD et éventuellement aux personnes désignées par le PAD et présentant le document de désignation) ;
- Le maintien en bon état du matériel et de tous les espaces de restauration, de la cuisine et des toilettes ;
- Diverses autres prestations (lavage vaisselle, nettoyage des locaux etc...).

La consistance des prestations est détaillée dans les termes de référence (pièce 4).

3. Cout Prévisionnel

Les prestations seront exécutées en deux (02) lots :

- **Lot 1 : Cantine de l'immeuble siège**

Cout prévisionnel : deux cent quarante millions (240 000 000) F CFA TTC

- **Lot 2 : Cantine logée dans l'enceinte abritant la Direction des Aménagements portuaires**

Cout prévisionnel : cent soixante millions (160 000 000) F CFA TTC

Tous les soumissionnaires peuvent proposer des offres pour les deux (02) lots, mais ils ne pourront être bénéficiaires que d'un (01) lot

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations de restauration.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du PAD, exercices 2021 et suivants. Les coûts prévisionnels des prestations sont présentés ci-dessous en francs CFA Hors Taxes

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **14-06-2021 à 10 heures** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 095/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 17-05-2021
POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE DOUALA
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 09 du DAO.

Les montants des cautions respectives sont les suivants :

Lot 1 : 4 800 000 F CFA

Lot 2 : 3 200 000 F CFA

Ces cautions doivent être valables pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

10. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, **l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier autorisé à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics dont la liste figure à la pièce 9, entrainera automatiquement le rejet de l'offre**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **14-06-2021 à 11 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception –Réalisation et Autres Equipements du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

12. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif, et les offres technique et financière ; Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence d'un campboss totalisant au moins sept (07) ans de service (diplôme et attestation d'emploi certifiés requis) ;
- Absence d'un Chef de Cuisine ayant au moins cinq (05) ans d'expérience à ce poste ((diplôme et attestation d'emploi requis) ;
- Engagement sur l'honneur à respecter les Termes de Références ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;
- Capacité financière inférieure à **50 000 000** (cinquante millions) pour le lot 1 et 25 000 000 (vingt-cinq millions) pour le lot 2, et délivrée par une banque autorisée ;
- Ne pas disposer d'un local cuisine aménagé et équipé en propriété pour le lot 2 ;
- Score technique inférieure à 70/100.

Critères Essentiels :

L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera selon le cadre de notation suivant :

CRITERES	NOTE
Présentation général de l'offre	02 points
Références du soumissionnaire	30 points
Qualification du personnel	56 points
Moyens logistiques	12 points
TOTAL	100

Les critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Seules les offres qui obtiendront un score supérieur ou égal à 80 points seront qualifiées pour l'analyse financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, jugée recevable aux plans administratif et technique, aura proposé l'offre financière la moins disante

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala (PAD), Direction des Ressources Humaines du PAD

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 17 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 002 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2020 DU 28/04/2021 POUR LE NETTOYAGE DES BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le 24-05-2021 à 12 heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28-04-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. « à n"ouvrir qu"en séance de dépouillement».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le 28-05-2021 à 12 heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28-04-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. « à n"ouvrir qu"en séance de dépouillement».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 24-05-2021 à 13 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 28-05-2021 à 13 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres

Lire plutot

Pièce	Au lieu de	Lire
Pièce 2 : Règlement Particulier de l'appel d'offres (article 8.2.2 et grille d'évaluation)	Le nombre minimum d'agents par lot est fixé à : Lot 1 : 30 ; lot 2 : 13 ; lot 3 : 14 ; lot 4 : 18 ; lot 5 : 10.	Sans changement.
Pièce 4 : Termes de référence	Le nombre minimum d'agents par lot est fixé à : Lot 1 : 30 ; lot 2 : 10 ; lot 3 : 10 ; lot 4 : 14 ; lot 5 : 10.	Le nombre minimum d'agents par lot est fixé à : Lot 1 : 30 ; lot 2 : 13 ; lot 3 : 14 ; lot 4 : 18 ; lot 5 : 10.

La date de remise et d'ouverture des offres est prévue le 28/05/2021

DOUALA le 21 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Appel d'offre **N° 05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du 26/03/2021 pour la Construction d'un forage avec château d'eau (Phase 2) au Centre administratif de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre a été déclaré **INFRACTUEUX**.

La procédure sera relancée ultérieurement.

BOKITO le 29 Avril 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00256/D/MINEPIA/SG/DAG/2021 DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 17 MARS 2021 RELATIF À L'ACQUISITION ET PREPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2021.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n°0002/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 du 17 mars 2021 relatif à l'acquisition et prepositionnement des doses de vaccins contre la rage.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Société CAPHAVET Sarl, BP : 604 Yaoundé	Onze millions huit cent trente-un mille neuf cent quatre-vingt-cinq (11 831 985)	DSV sise à Mvog-Betsi / Yaoundé	Soixante (60) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 10 Mai 2021

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

DECISION N° 001002/D/MINFOPRA/SG/DAG DU 18 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° S2/43/002/AOIR/MINFOPRA/CIPM/2021 DU 01/02/2021 PASSÉ APRÈS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL N°S2/43/016/AMII/MINFOPRA/2020 DU 18/08/2020 RELATIF À LA CONCEPTION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA MISE EN SERVICE DES FONCTIONNALITÉS DE BASE DU NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES II) PROPRE À L'ETAT DU CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2021;

Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement

Vu Le décret n°2018/366 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres International Restreint N°S2/43/002/AOIR/MINFOPRA/CIPM/2021 du 01/02/2021 passé après Appel à Manifestation d'Intérêt International N°S2/43/016/AMII/MINFOPRA/2020 du 18/08/2020 relatif à la conception, au développement et à la mise en service des fonctionnalités de base du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES II) propre à l'Etat du Cameroun;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres susvisé, ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
la conception, le développement et la mise en service des fonctionnalités de base du nouveau SIGIPES II propre à l'Etat du Cameroun.	SIMAC	Vingt-quatre (24) mois	4 890 021 011 (Quatre Milliards Huit-Cent Quatre-Vingt-Dix Millions Vingt-Un Mille Onze) FCFA	Yaoundé

Article 2. - : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (**6^{ème} étage, Porte 602**), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet de Marché y relatif.

Article 3.- : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le *MINISTRE*

LE JOSEPH

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°008/DA/DG/CM-SCDP/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la loi n°2017/01 1 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 relatif aux travaux d'entretien et de maintenance des embranchements particuliers fers des sites SCDP de Bessengue, Mboppi, Fuel Deido et Bonabéri à Douala, Nsam et Olezoa à Yaoundé, Belabo et Ngaoundéré
- Considérant la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SCDP ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux d'entretien et de maintenance des embranchements particuliers fers des sites SCDP de Bessengue, Mboppi, Fuel Deido et Bonabéri à Douala, Nsam et Olezoa à Yaoundé, Belabo et Ngaoundéré.

Adjudicataire	Adresse	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
STE NASMO SARL	B.P. : 6972 Douala-CAMEROUN	39 571 633	Douze (12) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ADDITIF N°001/INJS/CIPM 2021 DU 24 MAI 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à partir de la notification de l'ordre de service de commencer.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LES DÉLAIS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX SONT DE QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu, le lundi 24 Mai 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) à Yaoundé dans la salle des actes de la direction dudit Institut. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu, le lundi 27 Mai 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) à Yaoundé dans la salle des actes de la direction dudit Institut. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

3 Critères d'évaluation**Au lieu de ...**

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

a) Critères éliminatoires**Partie Administrative :**

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission
 - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 - délai d'exécution des travaux supérieur à trois mois ;
 - Non-respect des modèles des pièces ;
 - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

Partie Technique :

- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur ;
- Non satisfaction d'au moins 5/7 des critères essentiels ;

Partie Financière :

- omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- absence ou insuffisance d'une capacité financière au moins supérieur à 50.000.000 (fournir des comptes résultats de la déclaration statistique et fiscale pour l'exercice des 03 dernières années)

b) Critères essentielles

1- Présentation de l'offre : respect de l'agencement des pièces et chaque offre séparée par des intercalaire en couleur

2- Références générales de l'entreprise

Le soumissionnaire produira la preuve d'avoir déjà exécuté deux marchés similaires sur les cinq dernières années, avec le montant desdits marchés, les coordonnées des responsables du projet ou du Maître d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres commande première page, devis si nécessaire et dernière pages, PV de réception certifiant la bonne exécution des marchés et/ou la main levée)

3- Délai d'exécution inférieur ou égal à 3 mois

4- Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande (CCAP et CCTP dument remplis paraphés et signés)

5- Personnel d'encadrement :

Personnel technique :

CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée. Conducteur des travaux au moins trois années d'expérience (Technicien supérieur de Génie civil ou Génie rural), 01 chef d'équipe (Technicien)

Personnel Administratif : Le Diplôme BACC G ou équivalent, au moins trois (03) ans d'expérience, CV signé, daté ; Copie du Diplôme légalisée.

6- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés : un Pick-up de liaison, et le petit matériel de chantier

7- Le planning d'organisation des travaux détaillé et cohérent notamment :

- L'installation de chantier ;
- L'organigramme de chantier (faisant apparaître la liste et la qualification du personnel d'encadrement et l'exécution prévu pour le chantier) ;
- Calendrier d'exécution des travaux

NB : La notation des critères essentiels ci-dessus se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (OUI) ou la valeur négative (NON).

3	Critères d'évaluation
	Lire plutot LE SIXIÈME CRITÈRE ÉLIMINATOIRE SERA CONSIDÉRÉ COMME UN CRITÈRE ESSENTIEL.
4	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.
	Lire plutot LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CAUTION DE SOUMISSION EST DE CENT VINGT (120) JOURS.
5	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot SEULS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR SERONT APPLIQUÉS À LADITE PROCÉDURE. LE VISA DU MINMAP SERA IMPOSÉ SUR LE DÉCOMPTE GENERAL ET DÉFINITIF.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le *DIRECTEUR*

EBAL MINYE EDMOND

COMMUNE D'AFANLOUM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie d'Afanloum, .au plus tard le 19 Mai 2021 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie d'Afanloum, .au plus tard le 27 Mai 2021 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum à l'hôtel de ville de ladite Commune le 19 Mai 2021 à 12 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum à l'hôtel de ville de ladite Commune le 27 Mai 2021 à 12 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

3 Autres

Lire plutot

De l'avis d'appel d'offres:

English version (version anglaise)

Instead of

Article 12: EVALUATION CRITERIA

A. Eliminary criteria

c. Financial offers

Absence of the above-detail of unit prices ;

Failure to comply with the main technical specifications or a quantified price (to be listed) ;

Read

Article 12: EVALUATION CRITERIA

A. Eliminary criteria

c. Financial offers

Omission of a quantified task in the unit price schedule or in the cost estimate ;

du rGao

Au lieu de

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente pour examen et avis, et le cas échéant, au visa préalable du Ministre en charge des Marchés publics

Lire :

Article 38 : Signature du marché

38.1. ANNULE.

du rpao

Au lieu de :

Article 14 : Documents constituant l'offre

14.1 Volume 1 : le dossier administratif comprenant :

- 10) Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page ;
- 11) Le Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres (RPAO) paraphé à chaque page.
- 12) Le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli ; daté, signé et cacheté à chaque page.

Lire :

Article 14 : Documents constituant l'offre

14.1 Volume 1 : le dossier administratif comprenant :

- 10) ANNULE ;
- 11) ANNULE.
- 12) ANNULE.

DU CCAP:

Au lieu de :

Article 8 : Ordres de service

8.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront préparés, signés et notifiés par l'Ingénieur du marché.

Article 22 : Décompte général et définitif

22.1. (...) A la fin de la période de garantie qui donnera lieu à la réception définitive des travaux, l'Ingénieur dressera le décompte général et définitif du marché à élaborer qu'il fera signer contradictoirement par le Co-contractant et le Maître d'Ouvrage (...)

Lire :

Article 8 : Ordres de service

8.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service du Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie au Maître d'Ouvrage.

Article 22 : Décompte général et définitif

22.1. (...) A la fin de la période de garantie qui donnera lieu à la réception définitive des travaux, l'Ingénieur dressera le décompte général et définitif du marché à élaborer qu'il fera signer contradictoirement par le Co-contractant et le Maître d'Ouvrage ; ce décompte **devra en outre revêtir le visas de l'autorité chargé des marchés (MINMAP).**

AFANLOUM le 24 Mai 2021

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE LOBO

LES SOUSMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION (DC) N° 02/DC/COM-LOBO/SG/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE LOBO, SONT INFORMÉS QUE FAISANT SUITE À LA LETTRE N°324/L/ARMP/CCRMP/CCR/CCRA/CSE/ETO.AMFF/2021 DU 11 MAI 2021, LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SERONT PORTÉES À LA PROCÉDURE :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutôt</p> <ul style="list-style-type: none">- le premier critère éliminatoire sera sans effet ;- l'absence de la caution de soumission sera un critère éliminatoire ;- seuls les textes réglementaires seront appliqués à la procédure ;- le visa du MINMAP sera exigé sur la dernière facture dans le projet de lettre-commande ;- le reste sans changement.

LOBO le 21 Mai 2021

Le MAIRE

OBONO ONGUENE SERGE BERTIN

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°007/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMJP DU 21 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/BUNEC/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 003/AONO/BUNEC/CIPM/2021 du 08 avril 2021 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour les responsables le personnel du Bureau Nation de l'Etat Civil (BUNEC), ainsi que leurs familles, après autorisation n°000807/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CEA4/CEA7 du 23 février 2021,

Le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° du lot	Entreprises	Montant TTC LU	Montant TTC Corrigé	Délai d'exécution	Observation
Lot unique	AXA Cameroun BP : 4068 Douala Tél : +237 222 229 087	74 780 721	74 780 721	Douze (12) mois	Soumissionnaire classé mieux disant à l'issu de l'analyse
	CHANAS ASSUARANCE SA BP : 109 Douala Tél : +237 233 42 14 74/ 679 803 983/ 699 302 713	-	-	-	Elimé à l'étape de l'analyse des offres technique
	SAAR ASSURANCES BP : 1011 Douala Tél : +237 222 20 66 48	-	-	-	Elimé à l'étape de l'analyse des offres technique
	ZENITHE INSURANCE SA BP : 1540 Douala Tél : +237 43 41 32	-	-	-	Elimé à l'étape de l'analyse des offres technique

L'attributaire du marché AXA Cameroun BP : 4068 Douala est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières du Bureau National de l'Etat Civil, Sous-direction des Ressources Financière et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

Les soumissionnaires déchus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de signature du présent communiqué, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, passer ce délais, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le MAIRE

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE DESCENTE 8ÈME (MARCHÉ DES CHÈVRES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641188 22 50 821,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale en terre descente 8^{ème} (Marché des chèvres) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II., Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

- a. *Travaux préparatoires ;*
- b. *Travaux de chaussée*
- c. *Assainissement et drainage ;*
- d. *Autres ouvrages.*

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Quarante millions (40 000 000) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, dotation du MINDDEVEL, Exercice 2021, Imputation Budgétaire : 55 27 351 01 641188 22 50 821, Autorisation de dépense : IW02489.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **60 000 (Soixante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 17 Juin 2021 à 13 heures. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°005/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 24 Mai 2021 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE DESCENTE 8^{ème} (Marché des chèvres) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Huit cent mille (800 000) FCFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 17 Juin 2021 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le *soumissionnaire* ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 20 éléments sur 28 des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 02 éléments

B - Personnel d'encadrement 14 éléments

C – Matériel 11 éléments

D- Surface financière 01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 25 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE BRIQUETERIE-MEBAN (DESCENTE TONTON BAR – HÔPITAL BETHESDA) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 468 01 641188 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale en terre **Briqueterie-Meban (Descente Tonton Bar – Hôpital Bethesda)** dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II., Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

*Les travaux préparatoires ;
Les travaux de chaussée ;
Les travaux d'assainissement et de drainage.*

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Vingt-sept millions (27 000 000) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, dotation du MINTP, Exercice 2021, Imputation Budgétaire : 55 36 468 01 641188 2250 861, Autorisation de dépense : IW05107.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 18 juin 2021 à 13 heures. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 25 Mai 2021 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE BRIQUETERIE-MEBAN (DESCENTE TONTON BAR – HÔPITAL BETHESDA) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Cinq cent quarante mille (540 000) FCFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 18 juin 2021 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le *soumissionnaire* ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 20 éléments sur 28 des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 02 éléments

B - Personnel d'encadrement 14 éléments

C – Matériel 11 éléments

D- Surface financière 01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE DOUMANTANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/C.DME/CIPM/2021 DU 17/05/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À OULMENDAMBA DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC--MINEE-EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUME. Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction d'une mini centrale solaire à OULMENDAMBA dans la Commune de DOUME. Département du Haut-Ny

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

? Lot i: Travaux préliminaires;

? Lot ii ; Installation d'un point lumineux

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel: 12 500 000 {Douze millions cinq cent mille) Francs CFA TTC;

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public.-MINEE EXERCICE 2021.

? Montant prévisionnel: 12 500 000 {Douze millions cinq cent mille) Francs CFA TTC;

? Imputation budgétaire: 32 422 02 641213 2811225

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de DOUME.

8. Acquisition du Dossier

dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de DOUME

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le à heures précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 006/ ONO/CDME/CIPM/2021 Du 17/05/2021 en procédure d'Urgence POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST lot unique)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-évoqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit: 125 000 (Cent vingt-cinq mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L' Ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DOUME, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

a- offre Administrative

- 1) Absence;de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée :
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b- Offre technique.

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
**
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet a plus 20% ;

c- Offre Financière.

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

NB:Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B . Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1- Déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée parle soumissionnaire :
- 3- Personnel d'encadrement ;
- A- Moyens matériels ;
- 5- Références;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80%du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80%du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 8- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 9- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

N.B: Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%. (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées. Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule l'offre financière du soumissionnaire ayant obtenu l'évaluation technique la plus élevée sera examinée.

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme:
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «cul » supérieur ou égal a 70% : sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.8 susmentionnée
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours a partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DOUME. aux numéros dt téléphones :660 093 889/699 560 651.

BERTOUA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

COMMUNE DE BOKITO

22 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 26/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU AU CENTRE ADMINISTRATIF DE BOKITO (PHASE 2), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du **26/03/2021** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage avec château d'eau au centre administratif de Bokito (phase 2), Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré **INFRUCTUEUX** l'Appel d'offre **N°05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du **26/03/2021**, pour les travaux de construction d'un forage avec château d'eau au centre administratif de Bokito phase 2.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 29 Avril 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

DECISION N°039/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE – COMMANDE RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DES BUREAUX ANNEXES ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LA PÉRIODE DU 1ER MAI AU 31 DÉCEMBRE 2021 N°001/DCG/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 07/04/2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E.R,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi n°2016/018 du 17/12/2021, portant Loi des Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2017 ;

Vu la loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret N°2013/204 du 28/06/2013, portant (ré) organisation et fonctionnement de l'A.E.R ;

Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint;

Vu le Décret N° 67/DF/211 du 08/05/1967 portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu l'arrêté N° 005/MINFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;

Vu la décision n°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables) ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu le budget de l'AER de l'exercice 2021 ;

Vu la Demande de Cotations N°001/DCG/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 du 07/04/2021, relatif au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale, des bureaux annexes et des Services déconcentrés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2021 ;

Vu le Procès – verbal de la CIPM-AER N°019 du 30/04/2021, portant proposition d'attribution de Lettre – Commande à l'issue de la procédure de la Demande de Cotations sus - visée ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1 : A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à Demande de Cotations N°001/DCG/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 du 07/04/2021, relatif au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale, des bureaux annexes et des Services déconcentrés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2021, et suivant le proposition d'attribution de la CIPM en date du 30/04/2021, le soumissionnaire ci – après est déclaré adjudicataire aux conditions ci – après :

Désignations	Entreprises Attributaires	Délais	Montant TTC (FCFA)
Nettoyage et entretien de la Direction Générale, des bureaux annexes et des Services déconcentrés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour la période du 1 ^{er} mai au 31 décembre 2021	NETT – WORKS ENTERPRISE BP : 11040 Yaoundé Tél : 660588822 Mail: elwahis@yahoo.fr	Huit (08) mois	11 370 489

Article 2 : La Lettre – Commande sera notifiée à l'adjudicataire après visa du Contrôle Financier Spécialisé auprès de l'AER et signature du Directeur Général. L'entreprise attributaire est priée de nous retourner les copies de ladite Lettre – Commande, dûment enregistrés conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 11 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

LEDRU Jean Jacques

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 21 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 26 MARS 2021 POUR L'ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public l'exercice 2021, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Rabais	Délai d'exécution
1	N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 du 26 mars 2021 pour l'équipement des infrastructures existantes à la Station Nautique de Maga	Maga	Etablissement AL LAMINE ET FRERES, BP : 2218 Yaoundé	24 951 870	0%	03 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2021 DU 12 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 01 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DES BACS PLASTIQUES ET INTRANTS POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° **00262/D/MINEPIA/SG/DAG/2021** du **12 mai 2021**, l'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets DADY ET FRERES, BP : 493 Yaoundé	Quatre-vingt-un millions sept cent treize mille six cent soixante-dix-huit (81 713 678)	DPAIH sise à Mvog-Betsi / Yaoundé	Quatre-vingt-cinq (85) jours

Ladite société est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 12 Mai 2021

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

ADDITIF DE L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 03/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : 16 000 000(Seize millions) FCFA.
	Lire plutot Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : 18 000 000(Dix-huit millions) FCFA.

DOUALA le 13 Mai 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°008/DG/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM1/CIPM-SCDP/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D' ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS FERS DES SITES SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI, FUEL DEIDO ET BONABÉRI À DOUALA, NSAM ET OLEZOA À YAOUNDÉ, BEFABO ET NGAOUNDÉRÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE_ COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés relatif à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note technique (sur 100)	Montant TTC (en F CFA)	Observation
1	STE NASMO SARL B.P : 6972 Douala- CAMEROUN	80%, soit 4 critères essentiels validés sur 5	39 57 1 633	Adjudicataire pour Avoir présenté l'unique offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise NASMO SARL est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP <Cellule des Marchés> pour établissement du marché correspondant.

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-127/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/D13-14/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 25 JANVIER 2021.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n°001/D13-14/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 du 25/01/2021, pour la construction d'un bloc d'hospitalisation et consultation d'urgence à l'hôpital régional annexe (HRA) de MOKOLO, est déclaré **INFRUC**

Par conséquent, les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 010/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RÉSERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN ET DE REVAMPING DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMION-CITERNE (PCCC) PARTIELLEMENT RÉALISÉS AU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés relatif à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note finale (sur 100)	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
1 ^{er}	GRADIENT SARL B.P : 7748 Douala- CAMEROUN	89.18	231 106 500	Douze (12) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.
2 ^e	Groupement Africa Business Engineering (ABE) Sarl/Groupe IPS	86.7	/	/	/

Le Directeur Général de l'entreprise GRADIENT SARL est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

DECISION N° 001003/D/MINFOPRA. DU 18 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° S2/43/001/AONO/MINFOPRA/CIPM/2021 DU 01/02/2021 RELATIF À L'ASSISTANCE À LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES II) PROPRE À L'ETAT DU CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2021;

Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement

Vu Le décret n°2018/366 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°S2/43/001/AONO/MINFOPRA/CIPM/2021 relatif à l'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES II) propre à l'Etat du Cameroun ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé, ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Assistance à la Maitrise d'Ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau SIGIPES II propre à l'Etat du Cameroun	AFREETECH CAMEROON SARL	Trente-six (36) mois	950 000 000 (Neuf cent Cinquante Millions) FCFA	Yaoundé

Article 2.- : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (**6^{ème} étage, Porte 602**), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet de Marché y relatif.

Article 3.- : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°007/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMJP DU 21 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/BUNEC/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 003/AONO/BUNEC/CIPM/2021 du 08 avril 2021 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour les responsables le personnel du Bureau Nation de l'Etat Civil (BUNEC), ainsi que leurs familles, après autorisation n°000807/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CEA4/CEA7 du 23 février 2021,

Le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° du lot	Entreprises	Montant TTC LU	Montant TTC Corrigé	Délai d'exécution	Observation
Lot unique	AXA Cameroun BP : 4068 Douala Tél : +237 222 229 087	74 780 721	74 780 721	Douze (12) mois	Soumissionnaire classé mieux disant à l'issu de l'analyse
	CHANAS ASSUARANCE SA BP : 109 Douala Tél : +237 233 42 14 74/ 679 803 983/ 699 302 713	-	-	-	Elimé à l'étape de l'analyse des offres technique
	SAAR ASSURANCES BP : 1011 Douala Tél : +237 222 20 66 48	-	-	-	Elimé à l'étape de l'analyse des offres technique
	ZENITHE INSURANCE SA BP : 1540 Douala Tél : +237 43 41 32	-	-	-	Elimé à l'étape de l'analyse des offres technique

L'attributaire du marché AXA Cameroun BP : 4068 Douala est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières du Bureau National de l'Etat Civil, Sous-direction des Ressources Financière et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

Les soumissionnaires déchus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de signature du présent communiqué, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, passer ce délais, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le MAIRE

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N° 007 DU 24/05/2021 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CAY 1ER/2021 DU 19/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres**

Au lieu de ...

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)**Article 4 : Candidats admis à concourir**

En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les soumissionnaires, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
 - Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.
- c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les régies du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure

27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)**Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré qualification ou à tous les candidats de la catégorie concernée.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 17, le cas échéant cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. Le maître d'ouvrage/le Maître d'ouvrage délégué possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est :

(i) juridiquement et financièrement autonome,

(ii) administrée selon les règles du droit commercial et

(iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure

27.1. Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le Président de la Commission de Passation des Marchés peut, sur proposition de la sous-commission d'analyse, demander aux soumissionnaires, aux administrations ou organismes compétents de donner des éclaircissements sur les offres. La demande d'éclaircissements et la réponse sont formulées par écrit, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission en vue de la rendre plus compétitive n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire notamment pour :

- retrouver une information contenue dans l'offre ;

- apporter des précisions sur les aspects techniques non compris par la sous-commission d'analyse ou sur le contenu du sous-détail des prix ;

- confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par la sous-commission d'analyse lors de l'évaluation des soumissions conformément aux dispositions de l'Article 30 du RGAO ;

- justifier les prix des offres jugées anormalement basses.

Le reste sans changement

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N° 009 DU 24/05/2021 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CAY 1ER/2021 DU 20/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) PICK UP POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres**

Au lieu de ...

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)**Article 4 : Candidats admis à concourir**

En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les soumissionnaires, sous réserve des dispositions ci-après :

- a.** Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
- b.** Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
- Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
 - Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.
- c.** Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d.** Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les régies du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

1 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré qualification ou à tous les candidats de la catégorie concernée.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 17, le cas échéant cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. le maître d'ouvrage/le Maitre d'ouvrage délégué possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est :

(i) juridiquement et financièrement autonome,

(ii) administrée selon les règles du droit commercial et

(iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**ADDITIF RECTIFICATIF N°02 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/
APME/DG/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE
DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION
(MINFI)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 242 04 82 55 au plus tard le 16 Avril 2021 à 12 heures, (heure locale). Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert n° 21-001 /AONO/APME/CIPM/2021 du 17 Mars 2021 (en procédure d'urgence) pour la fourniture de deux (02) véhicules type PICK-UP 4x4 double cabines à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Programme Start And Improve Your Business en procédure d'urgence. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 242 04 82 55 au plus tard le 04 Juin 2021 à 12 heures, (heure locale).</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N° 008 DU 24/05/2021 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08/AONO/CAY1ER/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHATEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 AU QUARTIER EMANA –BUEA(LOT 1) AU QUARTIER MANGUIER-MBALLA 4 (LOT2) AU QUARTIER EMANA-SUPER GARAGE (LOT3) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres**

Au lieu de ...

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les soumissionnaires, sous réserve des dispositions ci-après :

- a.** Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
- b.** Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
 - Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.
- c.** Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d.** Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les régies du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

1 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré qualification ou à tous les candidats de la catégorie concernée.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 17, le cas échéant cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. le maître d'ouvrage/le Maître d'ouvrage délégué possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est :

(i) juridiquement et financièrement autonome,

(ii) administrée selon les règles du droit commercial et

(iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE D'AFANLOUM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08 / 04 / 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SALLE DE CLASSES A L'EP D'EKOUMDOUMA 2 DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard <u>19 / 05 / 2021 à 11h</u> (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SALLE DE CLASSES A L'EP D'EKOUMDOUMA 2, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard <u>27 / 05 / 2021 à 11h</u> (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 08/04/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SALLE DE CLASSES A L'EP D'EKOUMDOUMA 2, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <u>19 / 05 / 2021 à 12 h</u> dans salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum département de la MEFOU et AFAMBA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <u>27 / 05 / 2021 à 12 h</u> dans salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum département de la MEFOU et AFAMBA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>14.1 Critères éliminatoires Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ; Fausse déclaration ou documents falsifiés ; Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ; Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ; Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% d'éléments positifs ;</p> <p>14.2 Critères essentiels de qualification Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur : L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ; La présentation du dossier de Soumission ; Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments ; La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ; Qualification et expérience du personnel du chantier ; Compréhension du projet ; La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ; La Capacité financière de l'entreprise.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>14.1 Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% d'éléments positifs ; • Offre financière incomplète. <p>14.2 Critères essentiels de qualification Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur : La Capacité financière de l'entreprise (02 Oui). Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments (05 Oui) ; La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux (03 Oui) ; Qualification et expérience du personnel d'encadrement (03 Oui) ; La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels (02 Oui) ; Compréhension du projet (05 Oui) ; La présentation du dossier de Soumission (03 Oui).</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

4 Autres

Lire plutot

du rpao

Au lieu de :

Article 5 : Présentation des Offres

5.2 : Constitution des Offres

A) -Pièces administratives (Volume 1)

Une quittance de versement des frais d'acquisition du Dossier d'Appel D'Offres **d'un montant de (40 000) Quarante mille francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'AFANLOUM ;

Lire :

Article 5 : Présentation des Offres

5.2 : Constitution des Offres

A) -Pièces administratives (Volume 1)

Une quittance de versement des frais d'acquisition du Dossier d'Appel D'Offres **d'un montant de (30 000) Trente mille francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'AFANLOUM ;

DU CCAP:

Au lieu de :

Article 21 : MODE DE REGLEMENT DES TRAVAUX

21.4 Décompte général et définitif

Au moment de la réception définitive des travaux, le Chef de Service du Marché dresse le décompte général et définitif du contrat qu'il fait signer contradictoirement par le Cocontractant et le Maître d'Ouvrage

Lire :

Article 21 : MODE DE REGLEMENT DES TRAVAUX

21.4 Décompte général et définitif

Au moment de la réception définitive des travaux, le Chef de Service du Marché dresse le décompte général et définitif du contrat qu'il fait signer contradictoirement par le Cocontractant et le Maître d'Ouvrage; ce décompte **devra en outre revêtir le visa de l'autorité chargé des marchés (MINMAP).**

AFANLOUM le 24 Mai 2021

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DEMANDE DE COTATION N° 21-0001/DC /APME/CIPM/2021 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE DIESEL INSONORISE AVEC INVERSEUR A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINPMEESA – CONTRAT PLAN – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>1. Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence ou Non-conformité d'une pièce administrative (après un délai de 48h) ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme; - Absence d'un prospectus détaillé avec photos accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ; - Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ; - Non-respect de 75% des critères essentiels ; - Absence de service après-vente ; - Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé dûment signé du fabricant ; - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de prestation au cours des trois (03) dernières années ; - Absence de la déclaration d'intégrité dûment signée par le soumissionnaire ; <p>2. Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expériences et références similaires du fournisseur ; - Présentation de l'offre ; - Garantie ; - Conditions d'acceptation de la cotation (CCAP et DF) paraphés et signés à la dernière page ; - Planning d'exécution ; - Mise à disposition de pièces de rechanges ; - Délai de livraison ; - Capacité financière d'un montant au moins égal à six (06) millions de FCFA ; <p>3. Evaluation des propositions financières</p> <p>Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 75% de oui.</p>
	<p>Lire plutot</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence ou Non-conformité d'une pièce administrative (après un délai de 48h) ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme; - Absence d'un prospectus détaillé avec photos accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ; - Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ; - Non-respect de 75% des critères essentiels ; - Absence de service après-vente ; - Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé dûment signé du fabricant ; <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BADGA JEAN MARIE LOUIS



MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DECISION NO 00048/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 DU 19 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0002/AONO/MINAC/CIPM/2021 DU 26/03/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE AU MUSÉE NATIONAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2018/006 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Août 1996, relative à la gestion de l'environnement ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du contrôle administratif des Finances Publiques

Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle Financier Spécialisé auprès du Ministre des Arts et de la culture ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19 septembre 2018 portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N° 00000432/CAB/MINMAP/CAB du 18 juin 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics dans les Départements Ministériels ;

Vu la Décision N° 0004/D/MINAC/CAB du 29 janvier 2020 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2021.

Considérant le procès-verbal de la réunion du 11/05/2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC ;

Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 11/05/2021 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: L'entreprise **BEP INFO** est attributaire de la lettre commandepour **la maitrise d'œuvre de travaux de mise à niveau du système électrique au Musée National.**

Attributaire	Nature des prestations	Lieu de livraison	Montant TTC (FCFA)	Délagi de livraison
BEP INFO B.P:4355YAOUNDE Tel: 697 82 09 99	Maitrise d'œuvre des travaux de mise à niveau du système électrique au Musée National	YAOUNDE / MINAC	44 957 250 (Quarante-quatre millions neuf cent cinquante-sept mille deux cent cinquante) FCFA	Huit (08) mois

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.
YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le **MINISTRE**

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.
BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTERE DES FINANCES

DEMANDE DE COTATION N° 00045/DC/MINFI/CIPM-DGI/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR POUR LE COMPTE DU CENTRE DIVISIONNAIRE DES IMPÔTS DE YAOUNDÉ PREMIER

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
45 00 11

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage lance une consultation relative à l'acquisition d'un onduleur pour le compte du Centre Divisionnaire des Impôts de Yaoundé premier.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation comprend :

- la fourniture et l'installation d'un (1) onduleur de Type Tour, 20 KVA, 400 V 3PH de tension d'entrée et de sortie, avec une plage de tension d'entrée de 304-477V, hard wire 5-wire (3PH +N+G) Bypass statique intégré, carte SNMP, interface de communication et 15 min d'autonomie à 100% de charge
- la fourniture d'accessoires de pose et la mise en service.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de huit millions cinq cent soixante-dix mille **(8 570 000) F CFA Toutes taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant les compétences en fourniture de matériel informatique.

5. Financement

La présente prestation est financée par les fonds d'Equipement de la DGI, Imputation 45 00 11.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 402 B.P : 285** Yaoundé Tél : **2 22 23 47 17** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable, de **cinquante mille (50 000)** francs CFA, payable au Trésor Public contre quittance. Copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 402 B.P : 285** Yaoundé Tél : **2 22 23 47 17**, au plus tard le **16 juin 2021 à 13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

*« Demande de cotation n°00045/DC/MINFI/CIPM-DGI/2021 du 18 mai 2021 Relative à l'acquisition d'un onduleur pour le compte du Centre Divisionnaire des Impôts de Yaoundé premier.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au siège du Centre Divisionnaire des Impôts de Yaoundé 1^{er}, dans un délai maximum de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer la fourniture.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **six cent quatre cent six mille (686 000) F CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **16 juin 2021 à 14 heures** précises dans la salle 400 de la DGI, sise à Yaoundé en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- absence d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres.
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché et de son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le MINMAP ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- absence de capacité financière couvrant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du coût prévisionnel de la prestation ;
- non-conformité des fournitures aux spécifications techniques (joindre catalogue ou photo et préciser les caractéristiques) ;
- absence de l'autorisation du fabricant;
- non satisfaction d'au moins 4/6 des critères essentiels.

2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après, dont le détail est donné dans le RPAO : - présentation de l'offre ;

- garantie et service après-vente ;
- Planning d'exécution
- personnel : un ingénieur informaticien réseau niveau BAC + 3 au moins et un électricien au moins niveau CAP.
- acceptation des conditions de la lettre-commande (CCAP et descriptif de la fourniture paraphés et signés) ;
- preuve d'exécution d'au moins un marché similaire d'au moins 6 millions au cours des trois (03) dernières années (joindre PV de réception plus 1^{ère} et dernière page du marché) ;

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la prestation de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 402 B.P : 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17.**

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°010/DC/FEICOM/CIPM 2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION
DES PIÈCES DE RECHANGE DU PARC INFORMATIQUE AU FEICOM**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
61-21-42

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation aux fins d'acquisition des pièces de rechange du parc informatique au FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition des pièces de rechange du parc informatique au FEICOM composé des disques durs internes, disques durs externes, disque SATA, barrettes mémoires, crucial, bombe à air sec, jarretières, connecteurs, multimètre à affichage numérique, chignole sans fil, stylo laser localisateur de défaut fibre optique, adaptateurs prises, adaptateurs USB, câbles USB pour imprimante, câbles HDMI, adaptateurs VGA-HDMI, station accueil dock pour disque dur, module Epson ELPA10, casque filaire boîtier d'alimentation desktop et terra master d2-310.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **dix millions (10 000 000) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale et continue de trois (03) ans dans la fourniture desdits matériels et jouissant d'une capacité financière de **dix millions (10 000 000) F CFA**.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire « 61-21-42 « entretien du matériel informatique ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité sis à la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN

Tél : (237)222 23 51 64 Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **vingt cinq mille (25.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, au plus tard le **16 JUIN 2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N°010/DC/FEICOM/CIPM/2021 du.....
pour l'acquisition des pièces de rechange du parc informatique au FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Demande de Cotation est fixé à vingt-un (**21**) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **16 JUIN 2021 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission à l'ancien siège du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/05/2021
RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP
POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
BA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique de prévention et de la protection contre tout accident ou maladie professionnelle, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) pour le compte de l'exercice 2021

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) aux spécifications suivantes :

2.1. Chaussure de sécurité à embout de sécurité résistant à 200j type S3 – SRC suivant la norme EN 20345 : 2011
FO : Résistance aux hydrocarbures.

A : Semelle polyuréthane double densité – antistatique de 1.105 OHM à 1.109 OHM.

P : Semelle anti-perforation > 1100 Newton.

E : Talon absorbeur d'énergie ? 20 joules.

WRU : Matériel pour tige hydrofuge >60' – Absorption

Protection de l'embout résistance mini 200 joules.

HRO : Semelle résistante à la chaleur par contact Direct.

Chaussant extra large ; Empeigne résistante et hydrofuge ; Renfort de tige matelassé ; Languette anti poussière matelassée ; Doublure en textile respirant ; Système de laçage facile à nouer et résistant à la saleté .

Semelle PUR bicouche pour utilisation en extérieur ; Propriétés antidérapantes ; Aide à la montée au niveau de l'articulation ; Remontée de PU au niveau de l'embout et du contrefort arrière pour protéger le cuir de la tige ; Stabilisateurs latéraux comme protection anti-entorse ; Résistance thermique de la semelle extérieure jusqu'à +120 °C ; Antistatique ; Résistante à l'huile et aux ; hydrocarbures ; Sans silicone ; Profil autonettoyant.

Fabriquées au courant de l'année 2020 et avoir été conservées dans un endroit sain sans humidité, d'où la nécessité de délivrer un certificat de garantie de leur qualité.

La résistance aux hydrocarbures doit l'être pour un séjour prolongé et permanent dans cet environnement. La marque de chaussures doit être reconnue et avoir fait des preuves par ailleurs. Les chaussures doivent être livrées avec un certificat matière. Les couleurs recommandées : MARRON ou NOIR.

2.2. Botte de sécurité en PVC à embout de sécurité résistant à 200j type S5 – SRC suivant la norme EN 20345 : 2011

FO : Résistance aux hydrocarbures.

A : Semelle polyuréthane double densité – antistatique de 1.105 OHM à 1.109 OHM.

P : Semelle anti-perforation > 1100 Newton.

E : Talon absorbeur d'énergie ? 20 joules.

WR : Chaussure hydrofuge.

Protection de l'embout résistance mini 200 joules.

Botte de sécurité Série RAIN BOOT.

Empeigne et tige en PVC bi-injection sans cadmium ni plomb.

Doublure jersey polyester.

Semelle antidérapante avec dessin autonettoyant en PVC nitrile (résistance aux agents agressifs).

Protection renforcée du tibia, des malléoles et du talon.

Equipée d'un embout et d'une semelle en acier.

Confort maximum avec sous pied anatomique et embout à base large.

Empeigne et tige : PVC bi injection.

Doublure : jersey polyester.

Première de propreté fixe : chaussette d'injection polyester.

Semelle anti-perforation et embout : acier inoxydable

Semelle injectée : PVC / Nitrile

Les articles doivent avoir été fabriqués au courant de l'année 2020

Les articles doivent avoir été conservés dans un endroit sain sans humidité, d'où la nécessité de délivrer un certificat de garantie de leur qualité.

Les chaussures doivent être livrées avec un certificat matière.

La couleur recommandée : à définir.

2.3. Casque de sécurité pour les industries

• Calotte en A.B.S. moulée sous pression : avec aérations réglables type BTP; sans aérations type EBT.

• Harnais comportant : une coiffe en tresses textile, un bandeau de tour de tête avec serre-nuque à crémaillère, en polyéthylène basse densité, amovible et réglable de 49 à 63 cm, monté avec une garniture confort sani-contour de 32 cm.

• Lunette-masque de protection en polycarbonate antichocs, anti-U.V., traitée anti-rayures, ajustable, incolore.

• Poids : casque 360 g - lunette 60 g.

• Certifications et tests casque : NFEN 397, NFEN 50365, PREN50365.

• Certification lunette-masque de protection intégrée : NFEN 166, EN170, lunette incolore avec filtre pour l'ultraviolet : numéro d'échelon 2-1,2.

• Année de fabrication : 2020.

• Couleur recommandée : BLANC avec logo SCDP marqué au front par estampillage à chaud.

2.4. Vêtements de travail

2.4.1.1. DESCRIPTION

Combinaison industrielle de couleur bleue marine :

a. Vêtement de travail de couleur bleue marine ;

b. Bandes réfléchissante jaune fluor sur les épaules, les bras et les jambes ;

c. Fermeture par fermeture à glissière cachée au moyen d'un rabat avec boutons à pression ;

d. Deux poches plaquées devant (sur la poitrine) avec des fermetures au moyen de rabat et velcro ;

e. Poche latérale sur le bras gauche ;

- f. Bouton à pression au bout des manches ;
- g. Elastique au niveau des reins ;
- h. Ouverture latérale sur chaque jambe, avec bouton à pression ;
- i. Deux poches arrières plaquées derrière (sur le fessier) ;
- j. Poche latérale sur chaque jambe, à accès incliné ;
- k. Logo SCDP de couleur vert sur fond blanc brodé avec inscription année 2021 sur la poche gauche (poitrine) et à l'arrière (dos) de la combinaison.

Ensemble industriel de couleur kaki

? Blouson :

- a. Vêtement de travail de couleur Kaki ;
- b. Bandes réfléchissante jaune fluor sur les épaules et les bras ;
- c. Fermeture par fermeture à glissière cachée au moyen d'un rabat ;
- d. Deux poches plaquées devant avec des fermetures au moyen de rabat et velcro ;
- e. Logo SCDP de couleur vert sur fond blanc brodé avec inscription année 2021 sur la poche gauche (poitrine) et à l'arrière (dos) de la combinaison.

? Pantalon :

- a. Vêtement de travail de couleur Kaki
- b. Bandes réfléchissante jaune fluor sur les jambes ;
- c. Ceinture de 4cm de large avec 6 passants ;
- d. Poche latérale sur chaque jambe, à accès incliné ;
- e. Une poche sur le fond droit avec rabat ;
- f. Une poche sur le côté de la jambe droite avec rabat.

2.4.1.2. TISSU

Tissu 100% coton, drill, ? 200g/m² ;
 Banque réfléchissante 3M.

2.4.1.3. NORMES

Equipement de Protection Individuelle, Catégorie III, selon Directive 89/686/CEE ;
 EN 340 : Vêtement de protection. Exigences générales ;
 EN 11612 : Vêtement de protection contre la chaleur et les flammes ;
 EN 1149-5 : Vêtement de protection. Propriétés électrostatique ;
 EN 471 : Vêtements de signalisation à haute visibilité. Méthodes d'essai et exigences ;
 EN 13034 : Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides ;
 Exigences pour les vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides équipement du Type 6 et du Type PB [6].

2.4.1.4. ETIQUETAGE POUR L'ENTRETIEN

Lavage en machine à la température max de 60° ;
 Blanchiment interdit ; Repassage au fer chaud (150°) ;
 Nettoyage à sec avec solvant usuels type perchloroéthylène ;
 Solvants pétroliers (essences minérales) ;
 Séchage à température modérée (60°).

2.5. Vêtements de pluie

Veste de pluie en PVC/Polyuréthane avec logo SCDP ;
 Manches kimono, avec serrage du bas des manches par élastiques large sous rabat ;
 Capuche intégrée dans le col avec cordons de serrage et stoppeurs ;
 Fermeture par glissière simple curseur protégée par un rabat auto-agrippant ;
 Pantalon de pluie en PVC. Polyuréthane, serrage élastique de la taille par cordon.

2.6. Parapluies

Le coût prévisionnel des Prestations à l'issue des études préalables est de **72 625 635 (Soixante douze millions six cent vingt-cinq mille six cent trente cinq) F CFA TTC** et réparti comme suit :

Lot 1 : **TTC 43 254 956 F CFA** (Quarante trois millions deux cent cinquante quatre mille neuf cent cinquante six francs CFA TTC) ;
 Gants hydrocarbures NITROSAFE chimique A810 – norme EN 420 EN 388 EN 374, pour chargeurs camions et wagons citernes ;

Lot 2 : **TTC 29 370 679 F CFA** (Vingt neuf millions trois cent soixante-dix mille six cent soixante-dix-neuf francs CFA TTC).
 Gants de manutention en cuir 50GBH, - Taille 8 à 10 - norme EN 388, pour manutentions dans les Centres gaz.

4. Allotissement

Les Fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées en deux (02) lots tel que détaillés ci-après:

LOT N°1 : Chaussures, Bottes et Casques de sécurité

REF	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
CHAUSSURES DE SECURITE			
1100	S3 – SRC, NORME EN 20345 : 2011	U	419

BOTTES DE SECURITE			
1200	S5 – SRC, NORME EN 20345 : 2011, EN PCV	U	283
CASQUES DE SECURITE			
1300	NON VENTILE AVEC LUNETTES INTEGREES INCOLORES	U	100
La présentation des échantillons par les soumissionnaires est obligatoire			

LOT N°2 : Vêtements de travail et de pluie et autres Equipements de Protection Individuelle

REF	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
VETEMENTS DE TRAVAIL			
2100	COMBINAISON BLEUE AVEC BANDE REFLECHISSANTE 3M	U	577
2101	ENSEMBLE KAKI AVEC BANDE REFLECHISSANTE 3M	U	111
VETEMENTS DE PLUIE			
2200	ENSEMBLE DE PLUIE EN PVC/POLYURETHANE	U	272
GANTS			
2300	GANTS HYDROCARBURES NITROSAFE CHIMIQUE A810 – NORME EN 420 EN 388 EN 374	U	1 000
2301	GANTS DE MANUTENTION EN CUIR 50GBH - TAILLE 8 A 10 - NORME EN 388	U	300
PARAPLUIES			
2400	PARAPLUIES AVEC LOGO SCDP	U	375
La présentation des échantillons par les soumissionnaires est obligatoire			

N.B : LES TAILLES ET POINTURES DES EQUIPEMENTS SUSMENTIONNES SERONT TRANSMISES PAR LA SCDP AUX PRESTATAIRES ADJUDICATAIRES, AVANT LA NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DEMARRAGE DES PRESTATIONS.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2021 sous la ligne d'imputation budgétaire BA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille francs (40 000 F) CFA** payable dans le compte **N° 33598800001-89** intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire contre décharge au plus tard le **16/06/2021 à 11h 00min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 /Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/05/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) A LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million cent soixante cinq mille **(F CFA 1 165 000) pour le lot 1** et Cinq cent deux mille **(F CFA 502.000) pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **16/06/2021 à 12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation technique. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;

Offre technique

- Non-obtention de 75 % des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non validation de 3 critères essentiels sur 4.

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif Estimatif (DQE) ;

-Lettre de Soumission financière ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine du matériel	Oui/Non
Planning et délais de livraison	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

N.B : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

DOUALA le 17 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LA L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE
DOUALA - EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202152610730067201000.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N° 202152610730067201000** de l'HGOPED

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un **(01) lot** unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202152610730067201000**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **11/06/2021 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU21/05/2021 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA.**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **DEUX (02) MOIS** calendaires dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est fixé à **un million six cent mille FCFA (1 600 000)FCFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LA L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE GESTION HOSPITALIERE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **11/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page.
- La preuve d'avoir effectué un marché similaire dans une structure hospitalière de 1er ou 2e catégorie (bon de commande administratif ou lettre commande avec procès-verbal de réception technique et/ou définitif)

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	Nbre de OUI
Présentation de l'offre	01
PROFIL DES TECHNICIENS	02
Délai de livraison	01
le service après-vente	02
satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente	01
ET LE PROFIL DES TECHNICIENS	
TOTAL	07

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante, totalisant au moins 6 OUI sur 7 et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

DOUALA le 21 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile



COMMUNE D'EBONE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001BIS/DC/CEBONE/CIPM/2021 DU 01/05/2021
ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DES PAVES
COMPOSEE D'UNE AIRE DE STOCKAGE DES MATERIAUX, D'UN ESPACE POUR FABRICATION, D'UN
ESPACE D'ESPOSITION, D'UN VESTIAIRE, D'UN BUREAU, D'UN MAGASIN D'UN BLOC TOILETTES ,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE EBONE I PNDP III
(C2D III)DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): 120 JOURS**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Bâtiments Tous Secteurs.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doivent être rédigées en langue française ou anglaise.

2. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de EBONE, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune EBONE, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la la Mairie de la Commune de EBONE (**Secrétariat Général de la Commune de EBONE ou au PNDP Littoral**), à partir du **01/05/2021** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de EBONE, Autorité Contractante, et sera déposé à la Mairie de la Commune de EBONE (Secrétariat Général de la Commune de EBONE ou au PNDP Littoral),.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N°001 BIS/DC/C-EBONE/CIPM/2021 DU 01/05/2021**

**ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DES PAVES
COMPOSEE D'UNE AIRE DE STOCKAGE DES MATERIAUX, D'UN ESPACE POUR FABRICATION, D'UN
ESPACE D'EXPOSITION, D'UN VESTIAIRE, D'UN BUREAU, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES , A
EBONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 26 Mai 2021, à 11 heures**

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de EBONE, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 26 Mai 2021, à 12 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la Mairie de EBONE**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

EBONE le 1 Mai 2021

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°004/D/BUNEC/DG/ DAF/ SDRFM/CSMA/NMJP DU 21 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/BUNEC/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 Portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu** la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
- Vu** la Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021
- Vu** le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;
- Vu** le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2013/031 du 13 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu** le Décret N° 2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil;
- Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB DU 22 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu** La lettre n°000807/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CEA4/CEA7 du 23 février 2021
- Vu** les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 003/AONO/BUNEC/CIPM/2021 du 08 avril 2021 ;
- Vu** les offres du soumissionnaire;
- Vu** la lettre N°031/BUNEC/CIPM/SEC du 18 mai 2021 portant proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du BUNEC ;
- Considérant** les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Entreprise ci-après citée, est retenue comme attributaire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

N° du lot	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Note globale sur cent	Délai d'exécution	Observation
Lot unique	AXA assurance BP : 4068 Douala	74 780 721	93,19	Douze (12) mois	Soumissionnaire classé mieux disant l'issu de l'analyse

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE D'AFANLOUM

N°005/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 19-03-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX LOTS DISTINCTS DES BÂTIMENTS A AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.- LOT 1 : DE DEUX (02) LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES,- LOT 2 : DE SIX (06) BLOCS DE TOIS (03) BOUTIQUES CHACUN AVEC UN BLOC DE TOILETTES PUBLIQUES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie d'Afanloum, .au plus tard le 23 / 04 / 2021 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 19-03-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX LOTS DISTINCTS DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>-LOT 1 : DE DEUX (02) LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES ;</p> <p>-LOT 2 : DE SIX (06) BLOCS DE TROIS BOUTIQUES CHACUN AVEC UN BLOC DE TOILETTES PUBLIQUES AU CENTRE-VILLE D'AFANLOUM ;</p> <p>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie d'Afanloum, .au plus tard le 27 / 05 / 2021 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 19-03-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX LOTS DISTINCTS DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>-LOT 1 : DE DEUX (02) LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES ;</p> <p>-LOT 2 : DE SIX (06) BLOCS DE TROIS BOUTIQUES CHACUN AVEC UN BLOC DE TOILETTES PUBLIQUES AU CENTRE-VILLE D'AFANLOUM ;</p> <p>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum dans la salle de des actes de l'hôtel de ville d'Afanloum le 23 / 04 / 2021 à 12 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum dans la salle de des actes de l'hôtel de ville d'Afanloum le 27 / 05 / 2021 à 12 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

AFANLOUM le 24 Mai 2021

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°010/DA/DG/CM-SCDP/2020[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPMSCDP/2021 relatif à la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de deux (02) réservoirs de 6 500 m3 chacun et de revamping de la Défense Contre Incendie (DCI) de la pomperie produits et du Poste de Chargement Camion-Citerne (PCCC) partiellement réalisés au dépôt SCDP de Mboppi à Douala ;
Considérant la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SCDP ;

DECIDE

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de deux (02) réservoirs de 6 500 m3 chacun et de revamping de la Défense Contre Incendie (DCI) de la pomperie produits et du Poste de Chargement Camion-Citerne (PCCC) partiellement réalisés au dépôt SCDP de Mboppi à Douala.

Adjudicataire	Adresse	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
GRADIENT SARL	B.P. : 7 748 Douala-CAMEROUN	231 106 500	Douze (12) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Appel d'offre **N° 04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du 26/03/2021 pour la Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine au Marché de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre a été déclaré **INFRUCTUEUX**.

La procédure sera relancée ultérieurement.

BOKITO le 29 Avril 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE 00011/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 19 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0002/AONO/MINAC/CIPM/2021 DU 26/03/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE AU MUSÉE NATIONAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision 00048 /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 du 19 Mai 2021.

L'Établissement ci-après a été retenu comme attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres suscité :

Attributaire	Nature des prestations	Lieu de livraison	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
BEP INFO B.P:4355YAOUNDE Tel: 697 82 09 99	Maitrise d'œuvre des travaux de mise à niveau du système électrique au Musée National	YAOUNDE / MINAC	44 957 250 (Quarante-quatre millions neuf cent cinquante-sept mille deux cent cinquante) FCFA	Huit (08) mois

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le **MINISTRE**

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°009/DA/DG/CM-SCDP/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPMSCDP/2021 relatif à la maîtrise d'oeuvre des travaux de reconstruction de 470 Mètres linéaires (ML) de clôture en béton armé et 100 Mètres Linéaires (ML) en agglos bourrés au dépôt SCDP de Bessengue à Douala ;
Considérant la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SCDP;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la maîtrise d'oeuvre des travaux de reconstruction de 470 Mètres linéaires (ML) de clôture en béton armé et 100 Mètres Linéaires (ML) en agglos bourrés au dépôt SCDP de Bessengue à Douala.

Adjudicataire	Adresse	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
VALORIS SARL	B.P. : 986 Yaoundé-CAMEROUN	33 390 000	Sept (07) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°011/DC/FEICOM/CIPM /2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION
DES INSTRUMENTS DE MESURE**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
22-28-20

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation aux fins de l'acquisition des instruments de mesure

Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition des instruments de mesure pour le compte du FEICOM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale et continue de trois (03) ans dans la fourniture desdits matériels et jouissant d'une capacité financière de vingt millions (20 000 000) F CFA.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire « 22-28-20 » Autres matériels.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnement sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retirée aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnement, sis à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, FEICOM 381 ; Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11- ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de quarante mille (40.000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sise à Mimboman, au plus tard le **15 JUIN 2021 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N°011/DC/FEICOM/CIPM/2021 du.....
Pour l'acquisition des instruments de mesure au FEICOM.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Demande de Cotation est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, acquitté à la main par le banquier émetteur d'un montant de **quatre cent mille (400 000)** francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Les Offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **15 JUIN 2021 .à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de la Commission de Passation des Marchés du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre évaluée la moins disante, a préalablement rempli les critères de qualification technique et financière requis.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM.

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE BOKITO

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°02/ADCO/C/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DU MATERIEL RELATIF AU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP/MINEDUB – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Maitre d'ouvrage » lance en procédure d'urgence, pour le compte de la commune de Bokito, une demande de cotation ouverte relative à l'achat et à la fourniture du matériel constituant le paquet minimum, dans la commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent dossier de cotation ouverte comprennent les matériels dont les caractéristiques requises sont décrites dans les spécifications techniques ci-jointes.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente demande de cotation ouverte, d'un montant TTC de **quatorze millions cinq cent quatre mille cinq cent (14 504 500)** Francs CFA sont financées par le Budget d'Investissement Public / Ministère de l'Education de Base – Exercice 2021.

4. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation ouverte, d'un montant TTC de **quatorze millions cinq cent quatre mille cinq cent (14 504 500)** Francs C FA sont financées par le Budget d'Investissement Public / Ministère de l'Education de Base – Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente demande de cotation ouverte peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation ouverte peut être obtenu sur présentation d'une quittance de versement des frais non remboursables de cinquante mille (**50 000**) francs CFA délivrée par la Recette municipale de la Commune de Bokito, dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offres, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies respectivement marquées comme telles, devront être déposées à l'hôtel de ville de Bokito contre récépissé, au plus tard le **18/06/2021** à **13** heures précises, heure locale et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N° 02 /DCO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DU MATERIEL RELATIF AU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des prestations de la présente lettre commande est de trente (30) jours.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **290 000** (Deux cent quatre-vingt-dix mille) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation des entreprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **18/06/2021** à **14** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Bokito, dans la salle de délibération de la commune de Bokito.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif non conforme sous 48 heures
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète ;

B/ Critères essentiels

- Références dans les réalisations similaires (04 minimum) ;**
- Surface financière (50% du coût prévisionnel) ;**
- Présentation de l'offre ;**
- Délai de liaison.**
- Moyens logistiques (au moins 01 véhicule de liaison) ;**
- Cahier des Clauses administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.**
- Cahier des Prestations Techniques (CPT) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.**

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Cotation Ouverte, ayant satisfait) 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en un (01) ou trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute offre non conforme au règlement Particulier du Dossier de Cotation ouverte (RPDCO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito. Pour tout acte de corruption ; bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert gratuit suivant 1517.

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINCOM/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 RELATIF À LA POURSUITE DE L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINCOM EN MOBILIER DE BUREAU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 17 228 04 340010 2261

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Communication lance, un avis de consultation pour la poursuite de l'équipement des services déconcentrés du MINCOM en mobilier de bureau, sur financement du Budget d'Investissement Public, exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition du matériel de bureau suivant le descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-neuf millions (29 000 000) F CFA**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, sont financées sur le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Communication de l'exercice 2021, Imputation **55 17 228 04 340010 2261**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation pourra être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics sis à l'Immeuble abritant les services centraux du Ministère de la Communication, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Ce dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, sis à l'Immeuble principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication, sur présentation de l'original d'une quittance de **quarante-cinq (45 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère de la Communication, au plus tard le **Mercredi 23 juin 2021 à 13 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et portera la mention :

« *DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINCOM/CIPM/2021 du 21 mai 2021 Relatif à la poursuite de l'équipement des services déconcentrés du MINCOM en mobilier de bureau
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **cinq cent quatre-vingt mille (580 000) Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (MINFI).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

NB : Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **Mercredi 23 juin 2021 à 14 heures**, heure locale, dans la salle de conférences au 1^{er} étage du bâtiment principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication à Yaoundé.

13. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques et de la présentation ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Ensuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Absence de caution de soumission ;
- Défaut de production ou de conformité dans un délai de 48h de l'une des pièces du dossier administratif absente ou jugée non conforme ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect des spécifications technique d'au moins deux (02) fournitures (proposition technique B1) ;
- Non-conformité du modèle de soumission et du cadre du Devis Descriptif, Quantitatif et Estimatif ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Note technique inférieure 80% de oui des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel, et de la Maintenance, Service des Marchés Publics sis à l'Immeuble principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le *MINISTRE*

SADI René Emmanuel

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2021 DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/MINEPIA/CIPM/2021 DU 17 MARS 2021 RELATIF À L'ACQUISITION ET PREPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° **00256/D/MINEPIA/SG/DAG/2021** du **10 mai 2021**, l'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Société CAPHAVET Sarl, BP : 604 Yaoundé	Onze millions huit cent trente-un mille neuf cent quatre-vingt-cinq (11 831 985)	DSV sise à Mvog-Betsi / Yaoundé	Soixante (60) jours

Ladite société est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 10 Mai 2021

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE DE KOUOPTAMO

POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) , MINEDUB
IMPUTATION
MINEDUB, EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kouoptamo, Autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de KOUOPTAMO

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Kouoptamo, Autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de KOUOPTAMO

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de :
14 239 000 F CFA

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activité.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement **MINEDUB, Exercice 2021**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Commune de Kouoptamo.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de Kouoptamo, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **vingt-cinq mille (25.000) Francs CFA** non remboursable, payable à la Recette municipale de la Commune de KOUOPTAMO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Kouoptamo contre récépissé au plus tard le **26/05/2021 à 12h, heures** locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention ;

AVIS DE CONSULTATION

N°003/AC/CK/CIPM-KPTAMO-AG/2021 du 05/05/2021

Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (Paquet Minimum) dans l'Arrondissement de KOUOPTAMO

« À n'ouvrir qu'en séance de dépoulement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **Trente (30) jours** pour compter de la date de notification de la lettre commande

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Deux cent quatre-vingt-cinq mille (285 000) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Oeux cent quatre-vingt-cinq mille (285 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **26/05/2021 à 13 heures** locales, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kouoptamo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a L'absence de pièces administratives et non transmise à la commission dans les 48 heures,
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect des descriptions techniques ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence de l'attestation sur l'honneur de non abandon du chantier
- Etre sur la liste des entreprises suspendus
- Offre non conforme à la demande de cotation

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Kouoptamo

KOUOPTAMO le 5 Mai 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°009/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE 470 MÈTRES LINÉAIRES (ML) DE CLÔTURE EN BÉTON ARMÉ ET 100 MÈTRES LINÉAIRES (ML) EN AGGLOS BOURRÉS AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS(SCDP)/MAÎTRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés relatif à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note finale (sur 100)	Montant TTC [en F CFA]	Délai d'exécution	Observation
1 ^{er}	VALORIS SARL B.P : 986 Yaoundé- CAMEROUN	93.71	33 390 000	Sept (07) mois	Adjudicataire pour Avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.
2°	Africa Business Engineering (ABE)	88.93	/	/	/

Le Directeur Général de l'entreprise VALORIS SARL est invité à se présenter clés publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/AMI/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 19/05/2021 RELATIF À LA PRÉ QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Dans le cadre de la sécurisation de son système d'information, le Directeur Général de la Société Camerounaise des dépôts Pétroliers lance pour le compte de cet organisme un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à la pré qualification des entreprises pour **mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité à la SCDP**.

3. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la mission comprennent principalement la mise en œuvre des documents ci-après :

- Le Plan de Gestion de Crise (PGC)
- Le Plan de Continuité des Opérations (PCO)
- Le Plan de Reprise d'Activités (PRA)

4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à toutes entreprises nationales, internationales ou en groupement, spécialisées dans la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (4) exemplaires dont un (01) original et trois (3) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club House au plus tard le **07/06/2021 à 12H00min, heures précises, heure locale**.

Ils devront porter la mention :

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/AMI/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 19/05/2021 RELATIF À LA PRÉ QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).

« À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les dossiers de manifestation doivent être présentés dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur deux enveloppes.

Ladite enveloppe extérieure portera uniquement l'objet et le numéro de l'Appel à Manifestation d'Intérêt avec la mention :

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

La première enveloppe dite « **Enveloppe A** » portera la mention « **Pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner, timbrée et signée du Soumissionnaire ;
2. L'accord de groupement, le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
4. Une attestation de non-faillite établie par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
5. Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant ;
6. Une attestation pour soumission à la CNPS signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou son représentant (Chef de Centre ou gestionnaire de compte) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois ;
7. Une attestation de non-redevance délivrée par le responsable de la structure fiscale de rattachement certifiant la souscription des obligations fiscales déclaratives et d'acquiescement des impôts dus pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois. A défaut dudit Chef de Centre, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ;
8. Une photocopie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité, délivrée par le Chef de Centre de la structure fiscale de rattachement ;
9. Une expédition certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier établie par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres.

10. En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 5, 6, 7 et 8 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

La deuxième enveloppe dite « **Enveloppe B** » portera la mention « **Offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires selon le tableau ci-après :

CRITERES	NOTE
RÉFÉRENCES DE L'ENTREPRISE	30 Points
ORGANISATION / MÉTHODOLOGIE	20 Points
QUALIFICATION DU PERSONNEL CLÉ	45 Points
PREUVE DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE	05 Points

7. Critères d'évaluation

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

ITEM

	<p>REFER</p> <p>Le sou continu</p> <p>Joindre</p> <p>} Copie</p> <p>} PV de</p> <p>} Attest</p> <p>NB : C</p>
1. 2.	<p>ORGA</p> <p>a) Con</p> <p>Le sou deman</p> <p>b) App</p> <p>Le sou phases</p> <p>c) Plan</p> <p>Le sou</p>



QUALI

a) Un C

} BAC+

} Dix (10)
Informa

} Avoir

} Avoir

} Ayant

b) Un E

} BAC+

} Dix (10)

} Avoir
pts

} Ayant
2,5 pts

c) Un S

} BAC+

} Cinq

} Avoir

} Avoir

d) Un E

} BAC+

} Cinq

} Avoir

e) Un E

} BAC+



} Justifi
proces
pertes/



5 pts

NB :

- La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière.
- Les CV de l'ensemble du personnel de la mission doivent être datés et signés conjointement par le personnel ressource de la mission et le responsable du cabinet, sinon la note de zéro (0) sera attribuée.
- Le soumissionnaire devra fournir les copies des diplômes et certifications du personnel présenté.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House) ; Téléphone (+237) 233 40 54 45.

9. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers par la Commission désignée par le Directeur Général de la SCDP, les entreprises retenues seront notifiées par une correspondance et les résultats seront publiés par voie d'affichage à l'immeuble siège de la SCDP.

DOUALA le 19 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMMUNIQUE N° D1/22/092/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO DU 18 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, Communique :

Par décision N_001003/D/MINFOPRA du 18 05 2021, l'entreprise **AFREETECH CAMEROON SARL** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/001/AONO/MINFOPRA/CIPM/2021 du 01/02/2021 relatif à l'assistance à la Maitrise d'Ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau système informatique de gestion intégrée des personnels de l'Etat et de la solde (SIGIPES II) propre à l'Etat du Cameroun, en procédure d'urgence, pour le montant et le délai d'exécution ci-après :

N° du lot	rang	Soumissionnaires	Notes globales	Montants en TTC en FCFA	Observations
Lot unique	1er	AFREETECH CAMEROON SARL	93,6/100	950 000 000	Classé 1 ^{er} Mieux disant : meilleure note (NG=93,6 sur 100) Attributaire du Marché : AFREETECH CAMEROON SARL Montant TTC : 950 000 000 (neuf cent cinquante millions) FCFA Délais d'exécution : 36 (trente-six) mois Lieu d'exécution : MINFOPRA
	2ème	PRICE-WATER HOUSE COOPERS/ ITEC	71/100	Disqualifié	Classé 2 ^{ème} avec pour note globale 71 points sur 100 Note technique inférieure au minimum requis par le DAO soit 80/100 points
	3ème	ICC SOFT/RESYTAL	68/100	Disqualifié	Classé 3 ^{ème} avec pour note globale 68 points sur 100 Note technique inférieure au minimum requis par le DAO soit 80/100 points

L'entreprise attributaire du Marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (**6^{ème} étage, Porte 602**) pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites Offres seront détruites.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le **MINISTRE**

LE JOSEPH

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 010/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RÉSERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN ET DE REVAMPING DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMION-CITERNE (PCCC) PARTIELLEMENT RÉALISÉS AU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés relatif à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note finale (sur 100)	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
1 ^{er}	GRADIENT SARL B.P : 7748 Douala- CAMEROUN	89.18	231 106 500	Douze (12) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.
2 ^e	Groupement Africa Business Engineering (ABE) Sarl/Groupe IPS	86.7	/	/	/

Le Directeur Général de l'entreprise GRADIENT SARL est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE BOKITO

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 26/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU MARCHÉ DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du **26/03/2021** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine au marché de Bokito, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré **INFRUCTUEUX** l'Appel d'offre **N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du **26/03/2021**, pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine au marché de Bokito.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 29 Avril 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°009/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2020 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE 470 MÈTRES LINÉAIRES (ML) DE CLÔTURE EN BÉTON ARMÉ ET 100 MÈTRES LINÉAIRES (ML) EN AGGLOS BOURRÉS AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS(SCDP)/MAÎTRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés relatif à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note finale (sur 100)	Montant TTC [en F CFA]	Délai d'exécution	Observation
1 ^{er}	VALORIS SARL B.P : 986 Yaoundé- CAMEROUN	93.71	33 390 000	Sept (07) mois	Adjudicataire pour Avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.
2°	Africa Business Engineering (ABE)	88.93	/	/	/

Le Directeur Général de l'entreprise VALORIS SARL est invité à se présenter clés publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

DOUALA le 12 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

COMMUNIQUE N°004/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE – COMMANDE SUITE À LA DEMANDE DE COTATIONS N°001/DCG/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 07/04/2021, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DES BUREAUX ANNEXES ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LA PÉRIODE DU 1ER MAI AU 31 DÉCEMBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à la Demande de Cotations N°001/DCG/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 du 07/04/2021, relative au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale, des bureaux annexes et des Services déconcentrés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2021.

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire aux montants et délais suivants :

Désignations	Entreprises Attributaires	Délais	Montant TTC (FCFA)
Nettoyage et entretien de la Direction Générale, des bureaux annexes et des Services déconcentrés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour la période du 1 ^{er} mai au 31 décembre 2021	NETT – WORKS ENTERPRISE BP : 11040 Yaoundé Tél : 660588822 Mail: elwahis@yahoo.fr	huit (08) mois	11 370 489

L'adjudicataire est prié de prendre attache avec le Service des Marchés de l'AER pour souscrire à la Lettre – Commande.

L'autre soumissionnaire ayant répondu à la Demande Cotations susvisée n'a pas été retenus aux motifs ci-après :

Entreprise soumissionnaire	Motif
ETSDPS BP : 12262 Douala Tél : 691 143 342	Offre non moins disant (classé 2 ^{ème})

L'entreprise dont la soumission n'a pas été retenue est priée de passer retirer les copies de ses offres dans un délai de **quinze (15) jours** auprès du Service des Marchés de l'AER, passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ROUTIER BALAMBA - KANANGA 12 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP - EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Gouvernement Camerounais à travers le Maire de la Commune de Bokito, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, **pour les travaux de réhabilitation du tronçon routier Balamba-Kananga 12km**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier d'Appel d'Offres et comprennent principalement :

- TRAVAUX PREPARATOIRE
- EMPRISE
- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT- OUVRAGES
- EQUIPEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **27 000 000 (Vingt-sept Millions Mille) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINTP, Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire **55 36 468 01 64 1114 2250 861**. Le montant prévisionnel des travaux est de **27 000 000** (vingt-sept millions) francs CFA

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services des Marchés publics de la Mairie de Bokito dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Bokito dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante Mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Bokito**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé dans les services des Marchés Publics de la Mairie de Bokito, au plus tard le **18/06/2021** à **13** heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ROUTIER BALAMBA-KANANGA 12 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **540 000 (Cinq cent quarante mille) Francs CFA** et excédant de trente (30) jours celui des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies respectivement marqués comme telles devront être déposée contre récépissé à la Mairie de Bokito (service des Marchés publics) au plus tard le **18/06/2021** à **13** heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS ROUTIER BALAMBA-KANANGA 12 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18/06/2021** à **14** heures, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie de Bokito, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

14.1. Critères éliminatoires

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
3. L'omission d'un prix unitaire quantifié du bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaire.
4. La note technique inférieure à 70% de oui.
5. L'absence de caution de soumission
6. L' Offre financière incomplète.

14.2. Critères essentiels

Référence de l'entreprise dans les **BTP** ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages de la lettre commande enregistrée) + procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable : au moins une référence en cours de trois dernière années)

Attestation de visite de site signe sur l'honneur par la soumission ;

Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC)

Qualité du personnel (copies certifiée conforme du diplôme + CV signé et date par le titulaire, attestation disponibilité, expérience professionnel d'encadrement)

Délais d'exécution ;

Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4*4 camion, disponibilité du matériel et d'équipement essentiel et engins adéquat pour les travaux de routes)

Cahier de clause administratives particulières (CCAP) complète, paraphe à chaque page signé et date à la dernière page

Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) complète, paraphe à chaque page signé et date à la dernière page

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bokito. Pour tout acte de corruption bien vouloir envoyer un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 21 Mai 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMMUNIQUE N° D1/22/091/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO DU 18 MAI, 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, Communique :
 Par décision **N001002_D/MINFOPRA du 18 05 2021**, l'entreprise **SIMAC SA** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres International Restreint N°S2/43/002/AOIR/MINFOPRA/CIPM/2021 du 01/02/2021 passé après Appel à Manifestation d'Intérêt International N° S2/43/016/AMII/MINFOPRA/2020 du 18/08/2020 relatif à la conception, au développement et à la mise en service des fonctionnalités de base du nouveau système informatique de gestion intégrée des personnels de l'Etat et de la solde (SIGIPES II) propre à l'Etat du Cameroun, en procédure d'urgence, pour le montant et le délai d'exécution ci-après :

N° du lot	rang	Soumissionnaires	Notes globales sur 100	Montants en TTC en FCFA	Observations
Lot unique	1er	SIMAC	97,8	4 890 021 011	Classé 1 ^{er} Mieux disant : meilleure note (NG=97,8 sur 100) Attributaire du Marché : SIMAC Montant TTC : 4 890 021 011 (quatre milliards huit cent quatre-vingt-dix mille vingt et un mille onze) FCFA Délais d'exécution : 24 (vingt-quatre) mois Lieu d'exécution : MINFOPRA
	2ème	AGIRH	79,60	6 268 306 855	Classé 2 ^{ème} avec pour note globale 79,60 points sur 100 Montant TTC : 6 268 306 855 (six milliards deux cent soixante-huit millions trois cent six mille huit cent cinquante-cinq) FCFA Délais d'exécution : 24 (vingt-quatre) mois
	3ème	NVOLYS	76	Disqualifié	Classé 3 ^{ème} avec pour note globale 76 points sur 100 a été éliminé pour deux critères éliminatoires, à savoir note technique inférieure à 80% de oui et non-respect du profil du chef de mission

L'entreprise attributaire du Marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (**6^{ème} étage, Porte 602**), pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites Offres seront détruites.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE BASCHEO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/C.BASCHEO/CIPM/2021 DU 06/05/2021 POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR TONDIRE - CARREFOUR BASCHEO (6,100KM) AVEC LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Maire de la commune de BASCHEO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour la réhabilitation de la route communale: Carrefour Tondiré - Carrefour Baschéo (6, 100km) avec la construction des ouvrages d'art, Commune de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Lot 2 la réhabilitation de la route communale : Carrefour Tondiré - Carrefour Baschéo (6, 100km) avec la construction des ouvrages d'art.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

L'installation de chantier ;

Les nettoyages et terrassements ;

L'assainissement et drainages des eaux pluviales ;

Les ouvrages d'art.

Lot 2 : la réhabilitation de la route communale : Carrefour Tondiré - Carrefour Baschéo (6, 100km) avec la construction des ouvrages d'art,

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

L'installation de chantier ;

Les travaux préliminaires ;

Les terrassements généraux ;

Les travaux de voirie ;

L'assainissement des eaux pluviales ;

Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-trois millions (43 000 000) F CFA pour ce lot 1 Réhabilitation de la route communale : Carrefour Tondiré - Carrefour Baschéo (6,100km) avec la construction des ouvrages d'art 43 000 000 F CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lots

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité des conditions a toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation

6. Financement

FINANCEMENT : BIP MINADER DE L'EXERCICE 2021

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Baschéo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Baschéo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable quatre-vingt cinq mille (85 000) francs CFA,

payable à la recette municipale de Baschéo

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Baschéo au plus tard le 31/05/2021 à 11 heures.
."A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les réalisations des travaux, objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois pour ce lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant, de 860 000 FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant, de 860 000 FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 31/05/2021 à 11 heures dans la salle des actes de la Commune de Baschéo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Principaux critères éliminatoires:

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres

13.1.2. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis au moins 28 oui sur les 39 possibles soit (70%) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

13.1.3. Offre financière

- Offre incomplète ;
- Non-conformité de modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le bordereau des prix unitaires, le devis quantitatif et estimatif;
- Absence ou incohérence d'un sous détail des prix unitaires.

13.1.4. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel pour chaque lot et références de l'entreprise

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre fin

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Baschéo

GAROUA le 6 Mai 2021

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNE D'AYOS

ADDITIF 2 N° 22 /AD/C-AYOS/2021 DU 15 MAI 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BÂTIMENT D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAMVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS. EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'AYOS, au plus tard le 19/05/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé.</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'AYOS, au plus tard le 25/05/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé.</i></p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>L'ouverture des offres aura lieu le 19/05/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'AYOS.</i></p> <p><i>Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du D.A.O.</i></p> <p><i>Le reste sans changement. /-</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>L'ouverture des offres aura lieu le 25/05/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'AYOS.</i></p> <p><i>Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du D.A.O.</i></p> <p><i>Le reste sans changement. /-</i></p>

AYOS le 15 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

ADDITIF 2 N°21 /AD/C-AYOS/2021 DU 15 MAI 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOCAL DEVANT ABRITER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE DE LA MAIRIE D'AYOS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'ayos, au plus tard le 19/05/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé.</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'ayos, au plus tard le 25/05/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé.</i></p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>L'ouverture des offres aura lieu le 19/05/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'ayos</i></p> <p><i>Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du D.A.O.</i></p> <p><i>Le reste sans changement. /-</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>L'ouverture des offres aura lieu le 25/05/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'ayos.</i></p> <p><i>Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du D.A.O.</i></p> <p><i>Le reste sans changement. /-</i></p>

AYOS le 15 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

ADDITIF 2 N° 19 /AD/C-AYOS/2021 DU 15 MAI 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS. EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'AYOS, au plus tard le 19/05/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé.</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'AYOS, au plus tard le 25/05/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé.</i></p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>L'ouverture des offres aura lieu le 19/05/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'AYOS.</i></p> <p><i>Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du D.A.O.</i></p> <p><i>Le reste sans changement. /-</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>L'ouverture des offres aura lieu le 25/05/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'AYOS.</i></p> <p><i>Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du D.A.O.</i></p> <p><i>Le reste sans changement. /-</i></p>

AYOS le 15 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE NGOUMOU

ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 DU15/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres**

Au lieu de ...

RGAO

Article 4: Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

b. Un soumissionnaire (y compris. Tous membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt :

i Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres;

ii Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

1 Autres

Lire plutot

RGAO

Article 4: Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le Maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

NGOUMOU le 18 Mai 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin



COMMUNE DE MATOMB

DECISION MUNICIPALE N°13/DM/C/MAT/SG/2021 CONSTATANT INFRUCTUEUX DE L'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 25 FÉVRIER 2021 LOT 01 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LISSE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2008/367 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la république du Cameroun;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu la décision municipale n°09/DM/C/MAT/SG du 02 février 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence n° 0/AONO/C-MATOMB/CIPM/2021 du 25 Février 2021 pour travaux de construction d'un des blocs de deux (02) salles de classes à l'école Publique de Lisse et de Mandoga Liko'o, dans l'Arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kelle fixant la date d'ouverture des plis ;

Vu le rapport d'examen des pièces administratives et d'analyse des offres techniques et financières de la sous-commission du 17 Avril 2021 ;

Vu le budget de l'exercice 2020 de la commune de Matomb ;

DECIDE

Article 1^{er} : l'appel d'offre N° 04/AONO/C-MATOMB/CIPM/2021 du 25 Février 2021 pour travaux de construction d'un des blocs de deux (02) salles de classes à l'école Publique de Lisse et de Lisse, dans l'Arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kelle est déclaré infructueux;

Article 2 : le Dossier d'appel d'Offre N° 04/AONO/C-MATOMB/CIPM/2021 du 25 Février 2021 pour travaux de construction d'un des blocs de deux (02) salles de classes à l'école Publique de Lisse et de Mandoga Liko'o, dans l'Arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kelle est modifié suivant les observations dans la lettre N/Réf N/Réf : 00000131/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/BNRJ.dg/2021

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiqué partout ou besoin sera./-

MATOMB le 10 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION 04/IRAD/DG/D F/S BF/SE/B M/05/2021 DÉCLARANT INFRACTUEUX ET ANNULÉ L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAÎNE DE TRANSFORMATION DE CAFÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IRAD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu La constitution

Vu La Loi n°2017/010/ du 12 juillet 2017 Portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret n°2019/075 du 18 février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ; Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministre des Marchés Publics ;

Lc décret nd2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

r Vu le décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

r Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres publics pour l'exercice 2021.

DECIDE

Article 1er : Est pour compter de la date de signature de la présente, déclaré infructueux et annulé, après constat de l'absence de soumissionnaire, l'Avis d'Appel d'Offres **N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/ SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 du 15/03/2021 pour la fourniture d'une chaîne de transformation de café à la Direction Générale de l'IRAD.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°00000010/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NTOUESSONG IV-CARREFOUR ANDON-NKOLTSIT-CARREFOUR MEBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOAFINANCEMENT : BIP MINTP – EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° _____/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ DE LIVRAISON
Lot unique	GE GROUP SARL BP : 3553 - Yaoundé Tél. :671 02 34 60	47 522 748	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

SOUSSIONNAIRE	MOTIF
ETS FOCAM BP : 15039– Yaoundé	Éliminé pour pièce falsifiée

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000035/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT SUSPENSION DES ACTES DE PROCEDURE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU la décision municipale n°00000022/DM/C-SOA/SG/SEF/BMP/2021 du 11 Mars 2021

portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 passé en procédure d'urgence pour l'équipement de l'Hôtel de ville de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 en procédure d'urgence pour l'équipement de l'Hôtel de ville de Soa ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 21 Décembre 2020 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 en procédure d'urgence pour l'équipement de l'Hôtel de ville de Soa ;

VU la correspondance du Maire de la Commune de Soa du 23 Décembre 2020 relative à la demande d'un nouvel examen du dossier d'attribution pour l'Appel d'Offres N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 en

procédure d'urgence pour l'équipement de l'Hôtel de ville de Soa ;

VU la correspondance du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés du 29 Décembre 2020 relative à la justification des prix de l'offre jugée anormalement basse ;

VU la correspondance du Maire de la Commune de Soa du 14 Janvier 2021 relative à la demande d'avis technique sur les justificatifs apportés par le soumissionnaire dont l'offre a été jugée anormalement basse ;

VU la correspondance du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du 23 Février 2021 relative à l'avis technique ;

VU la correspondance du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics du 05 Avril 2021 relative à la contestation des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 en procédure d'urgence pour l'équipement de l'Hôtel de ville de Soa ;

VU la correspondance du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du 23 Février 2021 portant sur le recours en contestation de l'attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : Les actes de procédure relatifs à l'attribution du marché lié à l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 en procédure d'urgence pour l'équipement de l'Hôtel de ville de Soa sont suspendus. SOA le 18 Mai 2021
Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

Article 2: La levée de ladite suspension sera faite après instructions de l'Autorité Chargé des Marchés Publics.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

DECISION N°0832-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/HGY/CIPM/21 DU 15 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la lettre-circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé;

Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/HGY/CIPM/21 du 15 février 2021 en procédure d'urgence pour la fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Procès-verbal de Négociation – LOT2 conformément à la Lettre N° 000141/L/MINMAP/CCCM-AG/2021 du 06/05/2021 concernant le Projet d'Appel d'Offres Nation Ouvert n° 002/AONO/HGY/CIPM/21 du 15 février 2021 en procédure d'urgence pour la fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Général de Yaoundé

Considérant les nécessités du service

DECIDE :

Article 1^{er} : La **Société LES BERGES DU WOURI, et ETS MNC SERVICES** sont attributaires respectivement des marchés relatifs à la fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Général de Yaoundé pour des montants **TTC de 88.179.413 (quatre-vingt-huit millions cent soixante-dix-neuf mille quatre cent treize) CFA pour le lot 1 ; 70.621.323 (soixante-dix millions six cent vingt un mille trois cent vingt-trois) FCFA lot 2 ; 60.036.114 (soixante millions trente-six mille cent quatorze) FCFA lot 3 et 30.378.043 (trente millions trois cent soixante-dix-huit mille quarante-trois) FCFA lot 4** pour un délai d'exécution unique de **10 mois**.
YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Article 2 : Les Directeurs Généraux des dites sociétés sont invités à se présenter à la **DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES (DATF)** de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement du marché correspondant.

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°0831-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/HGY/CIPM/21 DU 15 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,

Maître d'Ouvrage communique :

Les soumissionnaires ci-après désignés sont adjudicataires du présent marché inscrit dans le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNNAIRES	LOTS	MONTANTS TTC	RANG	DELAIS
LES BERGES DU WOURI	1	88 179 413	1er	10 MOIS
	2	70 621 323		
ETS MNC SERVICES	3	60 036 114	1er	
	4	30 378 043		

Les Directeurs Généraux d'ETS MNC SERVICES et LES BERGES DU WOURI, attributaires ci-dessus sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives, Financières et Techniques de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement des projets de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N° 00123/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII

(Autorité contractante)

-Vu la Constitution ;

-Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés public ;

-Vu la décision municipale n°005/020/DM/CAY7/SG constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7^{ème} ;

-Vu la décision municipale n°0020/021/DM/CAY7/SG portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;

-Vu l'Arrêté n° 000294/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi ;

-Considérant l'appel d'offre n° 001/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12 mars 2021 pour les travaux d'assainissement de l'axe Akok Ndoe dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

-Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire COMPAGNIE GENERALE DES TRAVAUX, SARL est accréditaire du marché de l'objet visé ci-haut

- Montant : 100 000 000 TTC
- Délai d'exécution : 06 mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N°00129/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII

(Autorité contractante)

-Vu la Constitution ;

-Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés public ;

-Vu la décision municipale n°005/020/DM/CAY7/SG constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7^{ème} ;

-Vu la décision municipale n°0020/021/DM/CAY7/SG portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;

-Vu l'Arrêté n° 000294/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi ;

- Considérant l'appel d'offre n° 004/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12 mars 2021 pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire ALPHA PLOM est accréditaire de la lettre commande de l'objet visé ci-haut

- Montant : 15 991 425 TTC
- Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000012/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEDUB – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° _____ /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ DE LIVRAISON
Lot unique	ETS TCHUENTE BP : 11231 - Yaoundé Tél. :699 49 96 32/655 40 25 03	16 488 531	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

SOUSSIONNAIRE	MOTIF
ETS JOHN BIL'S BP : 1591– Yaoundé	Eliminé pour modification des quantités dans l'offre financière

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

DECISION N°0829-021/D/MSP/HGY/CIPM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGY/CIPM/21 DU 22 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la lettre-circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de

Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé;

Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil

D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics



Vu le circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des Finances, a Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/HGY/CIPM/21 du 22 février 2021 en procédure d'urgence pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Yaoundé;

Considérant les nécessités du service

DECIDE :

Article 1^{er} : La **Société SCAM SECU** est attributaire du marché relatif aux activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Yaoundé pour des montants **TTC de 105.321.600 (cent cinq millions trois cent vingt un mille six cent) FCFA** pour un délai d'exécution de **12 mois**.
YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 2 : Le Directeur Général de la **société SCAM SECU** est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières (DATF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement de l'acte de réception.
DIENTOHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N° 00128/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII

(Autorité contractante)

-Vu la Constitution ;

-Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés public ;

-Vu la décision municipale n°005/020/DM/CAY7/SG constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7^{ème} ;

-Vu la décision municipale n°0020/021/DM/CAY7/SG portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;

-Vu l'Arrêté n° 000294/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi ;

- Considérant l'appel d'offre n° 003/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12 mars 2021 pour les travaux de construction des forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire ALPHA PLOM est accréditaire de la lettre commande de l'objet visé ci-haut

- Montant : 42 492 949 TTC
- Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°0000038/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la construction des équipements d'éclairage public par les panneaux solaires dans la ville de Soa, région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la construction des équipements d'éclairage public par les panneaux solaires dans la ville de Soa, région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à



l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	ETS DMS BP : 5777 - Yaoundé Tél. :675 42 25 14/694 86 55 20	45 500 843	04 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000014/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET T2 : EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA
FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Les résultats de la phase d'analyse des offres administratives et techniques se présentent ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	NOTES TECHNIQUES	OBSERVATIONS
ETS BAGATOUK'S BP : 4501 – Yaoundé	80/100	QUALIFIE
ETS SACOM CAMEROUN SARL BP : 40 76 – Yaoundé	40/100	ELIMINE
ETS SOKO AND ROLLING STONE BP : 12 426 – Yaoundé	RAS	ELIMINE

Conformément au Dossier d'Appel d'Offres, seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 et ayant répondu favorablement aux critères éliminatoires seront ouvertes puis évaluées.

Le soumissionnaire susvisé ayant obtenu la note requise est invitée à participer à l'ouverture de son offre financière qui sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Le soumissionnaire **ETS SOKO AND ROLLING STONE** a été éliminé pour avoir présenté l'offre technique au nom d'une autre entreprise à savoir **BETAS AS**.

Il est par conséquent invité à retirer son offre financière.

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°0000039/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NKOMETOU I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 du 25 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la construction d'un bloc de (02) deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Nkometou 1 dans la Commune de SOA, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2021 du 25 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la construction d'un bloc de (02) deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Nkometou 1 dans la Commune de SOA, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à



l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	ETS TCHUENTE BP : 11231 - Yaoundé Tél. :699 49 96 32/655 40 25 03	16 488 531	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000036/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;96369791

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'électrification rurale de la localité d'ESSIMEL dans la Commune de SOA, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'électrification rurale de la localité d'ESSIMEL dans la Commune de SOA, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire du présent marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	ETS FARICKESSO BP : Yaoundé Tél. :673 15 86 75	96 369 791	03 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 004 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0005731 de la session N° 05 du 31/03/2021 et N° 0005744 de la session N° 15 du 28/04/2021 et N° 0005749 de la session N° 019 du 06/05/2021 ;**

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 05/AONO/CAY 1^{er} / CIPM /21 du 31/03/2021 pour la construction d'un marché moderne à BILIK-Phase I, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à **l'Ets les QUATRES ETOILES, Yaoundé, B.P. : 1151, Tel. 699441690/673590319** représenté par Madame **MBELLE Salomé Henriette Epse ZOGO, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 196 544 463** (cent quatre-vingt-seize millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent soixante-trois) et un montant de TTC après rabais de 188 682 685 (cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-cinq).

Délai d'exécution des travaux: 6 (six) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB..

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MATOMB lance une demande de consultation relative à la fourniture des produits et matériels de lutte contre la Covid 19 dans la commune de MATOMB. Consistance des prestations :

La prestation objet de la présente demande de consultation consiste en la fourniture des produits et matériels de lutte contre la Covid 19 dans la commune de MATOMB.

2. Cout Prévisionnel

Cout prévisionnel : 5 000 000 (Cinq millions francs)

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de consultation est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

4. Financement

Le financement est assuré par le budget de la Commune de MATOMB.

5. Consultation du Dossier

N/A

6. Acquisition du Dossier

L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb,

Cout prévisionnel : 5 000 000 (Cinq millions francs)

Montant de la Caution 100 000 Fr (cent mille Francs)

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis du Dossier de Consultation.

7. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le 15 Juin 2021 à 12 heures et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

DEMANDE DE CONSULTATION

N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 du 17 MAI 2021 pour LA FOURNITURE des produits et matériels de lutte contre la Covid 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.

8. Delai de Livraison

Les travaux objet du présent dossier de consultation devront être livrés dans un délai de Un (01) mois à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Montant de la Caution 100 000 Fr (cent mille Francs)

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 15 Juin 2021, à partir de 13 heures, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

11. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de MATOMB (Mairie de MATOMB), Maître d'ouvrage.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MATOMB lance une demande de consultation pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction des ouvrages d'art dans la commune de Matomb. Consistance des prestations :
La prestation objet de la présente demande de consultation consiste à la surveillance et le contrôle des travaux de construction des ouvrages d'art financés par le Fond routier dans la commune de Matomb.

2. Participation et origine

La participation à la présente demande de consultation est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

3. Financement

Le financement est assuré par le Fond routier exercice 2021.

4. Acquisition du Dossier

L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb,

Cout prévisionnel : **6 000 000 (Six millions francs)**

Montant de la Caution **120 000 Fr (cent vingt mille Francs)**

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis du Dossier de Consultation.

5. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. **15 juin 2021 à 12 heures** et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

DEMANDE DE CONSULTATION

N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.

6. Delai de Livraison

Les prestations objet du présent dossier de consultation un délai de trois (03) mois à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

7. Cautionnement Provisoire

Montant de la Caution **120 000 Fr (cent vingt mille Francs)**

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **15 juin 2021** à partir de **13 heures**, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

9. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de MATOMB au service des Marchés Publics ou au numéro **695 182 190**.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'ACHAT DES TRICYCLES A TROIS ROUES ET CASQUES DE PROTECTION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance une demande de cotation **pour l'achat des tricycles a trois roues et des casques de protection grand modèle, dans l'Arrondissement de Matomb.**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (dix millions de FCFA)**

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en **un (01) seul** lot de 09 items.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2021 du MINSANTE.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le **15 juin à 12 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

Demande de Cotation

N°01/DC/CMAT/CIPM/2021 du 17 MAI 2021 POUR L'ACHAT DES TRICYCLES A TROIS ROUES ET DES CASQUES DE PROTECTION GRAND MODELE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à **200 000 F CFA (Deux-cent mille francs CFA)** et d'une durée de validité de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **15 Juin 2021 à 13 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Matomb. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission,

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service des Marchés Publics de la mairie de Matomb ou au numéro 695 182 190

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE D'AYOS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° _____ 16 _____ /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, au titre de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun, une Demande de Cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à fournir dans la Commune d'Ayos, le matériel pédagogique et scolaire. Elles comprennent :

- L'acquisition du matériel pédagogique et scolaire ;
- La livraison dudit matériel à la Mairie d'Ayos.

Les caractéristiques des différentes fournitures sont détaillées dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Allotissement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont constituées en un (01) lot unique présenté ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Lot unique	Fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'Ayos.	10 922 000	02

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, à hauteur de **dix millions neuf cent vingt-deux mille (10 922 000) francs CFA**, Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

1- Présentation des offres

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée port

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du Dossier de Demande de Cotation et séparées par de

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués plus tard le **18/06/2021** à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

«**DEMANDE DE COTATION N° 16 /DC/C-AYOS/CIPM/2021 du 18 mai 2021**

En procédure d'urgence pour la fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'Ayos.

Financement : BIP MINEDUB, Exercices 2021 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé le cas échéant, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire) indiqué dans le Dossier de Demande de Cotation, par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministère. Le montant en FCFA de ladite garantie est de **deux cent mille (200 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire dans l'offre du Soumissionnaire entraîne à l'ouverture le rejet systématique de ladite offre dans les 48 heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires. Le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes au Particulier de la Demande de Cotation.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives de la Demande de Cotation. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-dessous dont la liste figure dans le Dossier de Demande de Cotation.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après la date limite de soumission. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes au Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **18/06/2021** dès 12 heures dans l'annexe du foyer municipal. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée par le dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour

- Ø Absence de l'original du cautionnement provisoire (garantie de soumission) ;
- Ø Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement ;
- Ø Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ou l'un des éléments suivants :

- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Ø L'attestation de visite du lieu de livraison datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins cinq millions (5 000 000) de F CFA ;

c) Offre financière incomplète pour :

- Ø Absence de la lettre de soumission timbrée et signée ;
- Ø Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Ø Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Ø Absence des sous-détails des prix unitaires ;
- Ø Omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix unitaires, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 03 critères sur l'ensemble des 04 critères essentiels.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 04 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **01 critère** ;
- Modalités de livraison, planning et délai sur **02 critères** ;
- Références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation des Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CAY 1ER/ CIPM /21 DU 31/03/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE À BILIK-PHASE I DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 05/AONO/CAY 1^{er}/ CIPM /21 du 31/03/2021 pour la construction d'un marché moderne à BILIK-Phase I, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	ETS QUATRE ETOILES	SOGIN	VENTA INVESTMENTS COMPAGNY LTD	DNB INTERNATIONAL
Examen offre administrative	Conforme	Non Conforme	Non Conforme	Non Conforme
Examen offre technique	Conforme	Non Conforme	Non Conforme	Non Conforme

Examen offre financière	Conforme			
	montant TTC : 196 544 463 FCFA			
	montant TTC après rabais : 188 682 685 FCFA	Non Conforme	Non Conforme	Non Conforme
Délai de livraison	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois
Résultats	1^{er}			

Décision d'attribution: Marché attribué à l'**Ets les QUATRES ETOILES**

L'attributaire, l'**Ets les QUATRES ETOILES**, B.P.: 1151, Tel. 699441690/673590319, représenté par **Madame MBELLE Salomé Henriette Epse ZOGO, Directeur Général**, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement dudit Marché.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE MATOMB

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CMAT/CIPM/2020 DU 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance pour le compte **du Centre de Santé Intégré de Lisse**, une demande de cotation pour la fourniture de l'équipement médical.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 000 000 (huit millions de FCFA)**

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en **un (01) seul** lot de 30 items.

5. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2021 du MINSANTE.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le **22 juin 2021 à 12heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

Demande de Cotation

N°02 /DC/CMAT/CIPM/2020 du 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à **160 000 F CFA (cent soixante mille francs CFA)** et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **22 JUIN 2021 à 13 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Matomb. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission,

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service des Marchés Publics de la mairie de Matomb ou au numéro 695 182 190

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N°00126 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MINKOAMEYOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° **002/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12/03/2021** pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue de Minkoameyos dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Objet d'appel d'offre	soumissionnaire	montant	Délai de livraison	Observations
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue de Minkoameyos dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.	BILLY BUSINESS ET CIE	Attribution FCFA TTC 17 999 118	4 MOIS	RAS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet du marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N°000127 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAY7/CIPM/2021 DU 12/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° **004/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12/03/2021** pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Objet d'appel d'offre	soumissionnaire	montant	Délai de livraison	Observations
Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.	ETS ALPHA PLOM	Attribution FCFA TTC 15 991 425	 3 MOIS	 RAS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet du marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°0828-021/C/MSP/HGY/CIPM/ 21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGY/CIPM/21 DU 22 FÉVRIER 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,

Maître d'Ouvrage communique :

Les soumissionnaires ci-après désignés sont adjudicataires du présent marché inscrit dans le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNAIRES	DOSSIER ADMINISTRATIF	DOSSIER TECHNIQUE	MONTANTS TTC	RANG	DELAIS
SCAM SECU	CONFORME	85/100	105.321.600	1er	12 MOIS

Le Directeur Général de la SOCIETE SCAM SECU, attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives, Financières et Techniques de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement de projet de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°04 /IRAD/DG/D F/S BF/S /E4M/05/2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX ET ANNULÉ L'AVIS D'APPEL D'OFF N°15OFIA0 O/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM /BDPM/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAÎNE DE TRANSFORMATION DE CAFÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IRAD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Générale de l'institut de Recherche Agricole pour le Développement (l'IRAD) Communique,

Par décision n°Ciclu.4.e/.2021, l'Avis d'Appel d'Offres N°j'LAONO/IRAD/DG/DAAF/ SDBF/SM/BDPM/CIPM/2021 du E/0472021 pour la fourniture d'une chaîne de transformation de café à la Direction Générale de l'IRAD est déclaré infructueux et annulé pour absence de soumissionnaire. /-

YAOUNDE le 17 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°0000037/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR NTOUESSONG IV-CARREFOUR ANDON-NKOLTSIT-CARREFOUR MEBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la route communale Carrefour Ntouessong IV-Carrefour Andon-Nkoltsit-Carrefour Mebougou dans la Commune de SOA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la route communale Carrefour Ntouessong IV-Carrefour Andon-Nkoltsit-Carrefour Mebougou dans la Commune de SOA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	GE GROUP SARL BP : 3553 - Yaoundé Tél. :671 02 34 60	47 522 748	04 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000040/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET T2 : EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUÉSSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM DANS LA COMMUNE DE SOA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 13 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDLEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 25 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien des routes communales T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUÉSSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 11 Mai 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 25 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien des routes communales T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUÉSSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :



Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire du présent marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	Groupement AIR FORAGE SARL & LA STE BELLE BRIQUE SARL BP : 30342 - Yaoundé Tél. :675 11 71 27/243 60 14 60	100 100 000	03 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 18 Mai 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO



COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000013/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES T1 : BOUCLE D'ESSONG-MINTSANG (9,00KM) ET T2 : EBOGO 1-OBUGDULU-NTOUESSONG VII (3,800KM), LONGUEUR TOTALE=12,800KM DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° _____/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ DE LIVRAISON
Lot unique	Groupement AIR FORAGE SARL & LA STE BELLE BRIQUE SARL BP : 30342 - Yaoundé Tél. :675 11 71 27/243 60 14 60	100 100 000	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF
HEZ BP : 31274 - Yaoundé	Eliminé pour offre financière plus disante
GE GROUP SARL BP : 3553 – Yaoundé	Eliminé pour offre financière plus disante

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°0000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 DU 24 MARS 2021 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE SOA, COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINHDU- EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par décision municipale N° _____/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du _____, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ DE LIVRAISON
Lot unique	ETS DMS BP : 5777 - Yaoundé Tél. :675 42 25 14/694 86 55 20	45 500 843	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF
ETS MAN CORPORATION BP : Yaoundé	Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise
ETS ABC BP : 14953 – Yaoundé	Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise
STE CAMEROUN FACTORING AND DEVELOPMENT BP : 34420 – Yaoundé	Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

COMMUNE DE MATOMB

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR LES L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX '02) PONTS SEMI-DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BANANE INTER-LISSE- LIMITE BOTMAKAK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641140 2251 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance pour le compte de la mairie de Matomb, un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'exécution des travaux de construction de deux '02) ponts semi-définitif sur le tronçon de route carrefour banane inter-lisse- limite Botmakak;**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

a) Préparation de chantier :

- Désherbage-Débroussaillage ;
- Curage du lit du cours d'eau

b) Travaux de terrassement et de chaussée :

- Mise en forme de la plate-forme y compris fossés et exutoires;
- Remblai provenant d'emprunt;
- Couche de roulement en en graves latéritiques;
- Etc....

c) Travaux de Fondations-Piédroits-tablier-berges :

- Béton armé (chevêtres, dalle, trottoirs) ;
- Coffrages ordinaires ;
- Enrochements ;
- Echafaudages ;
- Dépose du tablier.

d) Travaux d'assainissement et ouvrages :

1. Curage des ouvrages existants ;
2. Fourniture et pose de buses Ø 1000 avec construction de puisards et de têtes de buse en maçonnerie de moellons.

3. Allotissement

N° Lot	Nature de la prestation	Lieux	Montant Prévisionnel TTC
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PONTS SEMI-DEFINITIF	ROUTE MATOMB VILLA-NGOK BEA	49 440 712

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINDDEL, exercice 2021. Imputation : **55 27 351 01 641140 2251 821**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au service des Marchés Publics** de la commune de Matomb dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la mairie, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Matomb, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée au Service du secrétariat général de la commune de Matomb contre récépissé, au plus tard le **22 Juin 2021 à 13 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 14 /AONO/CMAT/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021

POUR LES L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS SEMI-DEFINITIFS SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BANANE –INTER LISSE – LIMITE BOTMAKAK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **neuf-cent mille (900 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase le **22 Juin 2021 à 14 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés de la commune de Matomb dans la salle des Actes de la commune de Matomb, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs Offres.

A l'issue de l'analyse des Offres administratives et techniques, l'analyse des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une Note technique supérieure ou égale à **80%**

13. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif resté incomplet après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet similaire;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Note des critères valides inférieure à 30/37 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A - Références 07 éléments,

B - Matériel 10 éléments

C - Personnel 06 éléments

D – Proposition technique -Planning 12 éléments

E- Présentation 02 éléments

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'Offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service des Marchés Publics de la commune de Matomb. Au numéro 695 18 21 90

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !